

## Palais des Sports - Communication et débat

**«M. LE MAIRE :** Il n'y aura donc pas de vote par rapport à ce point n° 1, simplement une information, une communication. Vous avez tous vu que l'appel d'offres concernant le Palais des Sports avait été déclaré infructueux pour la troisième reprise. Je ne vais pas revenir sur les raisons qui ont justifié ce choix de la commission d'appel d'offres, tout le monde les connaît. En revanche, j'avais indiqué très clairement que le 14 mars, donc aujourd'hui, je proposerais de nouveaux scénarios concernant cet équipement et un débat. Nous y sommes donc, ce qui me permet de redire encore une fois, par rapport à ce que je peux entendre, ce que je peux lire ou ce que je peux voir, c'est qu'il n'est pas question de revenir sur notre engagement concernant le Palais des Sports mais de prendre les choses différemment. Je redis donc ce soir solennellement au conseil municipal, et je pense que vous serez tous d'accord avec moi, mon engagement pour que Besançon, notre capitale régionale, ait un palais des sports d'ici 2006. Pourquoi tout cela ? Pour plusieurs raisons, il s'agit tout d'abord de répondre aux besoins de notre ville en matière d'équipements sportifs. Nous sommes bien équipés, nous avons été deuxième ville sportive l'année dernière ou il y a deux ans après Nantes, vous vous en souvenez certainement. Ce Palais des Sports est vieillissant pour ne pas dire vieux ou très vieux, il faut donc effectivement le remettre aux normes. Nous devons pouvoir accueillir, c'est important, toutes les disciplines. Il y a bien sûr beaucoup de basket et beaucoup de handball, mais il n'y a pas que cela. Il y a aussi beaucoup d'autres sports à Besançon qui ne sont pas uniquement des sports de balle comme par exemple la gymnastique. Nous devons pouvoir accueillir toutes les disciplines, et il faut qu'avec cet équipement on puisse assurer une grande notoriété à notre ville, parce qu'on est tous d'accord pour le dire, le sport c'est bien effectivement pour les sportifs mais c'est aussi un élément du dynamisme d'une ville, de son rayonnement, voire même de son dynamisme économique. C'est vrai que lorsqu'une ville porte une équipe, c'est toute la ville qui gagne et en matière de développement économique c'est quelque chose d'important.

Donc, vous l'avez compris, nous sommes entrés dans une nouvelle étape qui n'est en rien synonyme de renoncement, bien au contraire, mais d'une reprise en main du gouvernail d'un projet qui, au fil des années on peut dire, avait sérieusement dévié de la trajectoire qui lui avait été fixée. Je vais quand même vous faire une confidence, à la lecture du grand quotidien régional de mercredi, j'ai tout de même été un peu estomaqué, mettez-vous à ma place, et je me suis demandé pourquoi tout ce déferlement maintenant, alors que les résultats de l'appel d'offres étaient connus depuis plusieurs semaines, deux mois, or depuis : silence radio. Et brutalement, la veille d'un conseil municipal, déferlement dans la presse qui, bien entendu fait son travail. Il ne s'agit pas pour moi de la critiquer mais simplement de voir de quelle façon ça a été fait par un certain nombre de ceux que nous pensions être des partenaires. C'est surprenant quand même pour certains, comme l'ont dit des soumissionnaires qui ont été déboutés, pas tous d'ailleurs, parce que sur les 4 soumissionnaires un seul s'est manifesté, les autres ont, je crois, compris notre décision qui fait qu'on avait dérapé et qu'il fallait revoir les choses différemment. Enfin, c'est ainsi.

Bien sûr, vous me connaissez, je ne vais pas penser que ces réactions ulcérées de la part de certains acteurs de ce dossier, les états d'âme de certains ont été savamment calculés, non bien sûr ! ou orchestrés en toute connaissance de cause, certainement pas ! On n'a pas calculé, on n'a rien orchestré, je ne ferai pas ce pas-là. Mais cela dit, en dépit d'une légitime liberté de parole d'un dirigeant, autrefois en charge de ce dossier mais aujourd'hui en retraite, je suis un peu surpris qu'il ait pu se laisser aller à tant d'inconséquence verbale, et j'ai quand même du mal à imaginer qu'un dirigeant, un responsable d'une grande entreprise concernée par l'attribution de ces travaux ait pu soudain mélanger le business et les basses besognes politiciennes. Franchement, je ne crois pas à cela, je ne veux pas y croire. D'ailleurs, une seule entreprise a réagi, et j'ai pu lire aujourd'hui que le nouveau PDG du Groupe 1000 avait pris ses distances par rapport à ces déclarations en disant qu'effectivement il n'y avait pas lieu de faire de la politique aux côtés des entreprises. Je ne vois pas pourquoi certaines entreprises se permettent de discourir sur d'éventuelles discordes au sein de notre majorité municipale, je crois d'ailleurs que ce soir ils

s'apercevront qu'il n'en est rien. En ce qui me concerne, je vais en finir avec toutes ces allégations. Je pense et j'espère que c'est le fruit d'une maladresse humaine parce que personne n'est parfait. Je veux en finir avec les bruits de couloir, avec les non-dits, avec tous ces sous-entendus, ces mensonges en rappelant une chose simple : l'appel d'offres du Palais des Sports a été déclaré infructueux, et c'est normal. Normal parce que les entreprises ont dépassé l'enveloppe impartie, normal parce que maire de cette ville, avec l'ensemble de mon équipe, nous sommes responsables, j'insiste là-dessus, des deniers des Bisontins. Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'on aurait pu saisir une perche qu'on m'a tendue car je considère que c'est quand même une drôle de façon d'agir. Je ne demande pas aux entreprises qu'elles me tendent la perche pour faire du marchandage, je demande aux entreprises qu'elles me fassent les meilleurs prix pour avoir les meilleurs projets pour les Bisontins. Alors ceux qui ont déclaré cela, et ceux qui ont cru devoir venir se mêler du fonctionnement interne de la Municipalité de Besançon et de ses soi-disant dissonances donnent des verges pour se faire battre. Je le redis, ce n'est pas à des responsables d'entreprises, ce n'est pas leur job, de faire de la politique. J'entretiens par ailleurs d'excellents rapports avec l'ensemble des entreprises de cette ville, même si je ne partage pas toujours leurs opinions. Lorsque je vais au MEDEF, si l'on parle des 35 heures, nous ne sommes pas d'accord, bien sûr, mais nous y parlons de l'avenir économique de Besançon et j'ai de bons rapports avec les dirigeants économiques de cette ville. Il en est de même lorsque je vais au GIMM, à COBATI, dans des clubs services où nous discutons et nous dialoguons.

Je crois que ces dirigeants locaux ont été sévèrement remis en place, d'une part par le PDG du Groupe 1000 et d'autre part j'ai reçu ce matin, à 10 h, une lettre de M. HAMEQUIN, le directeur général de BOUYGUES qui me dit qu'il ne peut que «convenir du caractère inadmissible de l'initiative personnelle du représentant local d'entreprise, sans doute alimentée par la liberté de parole dont se prévaut l'ancien dirigeant à la retraite de notre associé sur ce dossier». Il poursuit «il était en effet pour le moins inutile, maladroit et inopportun d'alimenter la polémique actuelle entourant la construction du palais des sports quand bien même les entreprises pouvaient se sentir mises en cause. Je déplore ce comportement car nous devons nous rencontrer fin mars». -Je vais en effet le rencontrer la semaine prochaine pour parler de tout ça mais parler entre personnes responsables- et M. HAMEQUIN termine en me demandant de bien vouloir accepter ses excuses personnelles et celles de l'entreprise qu'il dirige. Je considère donc que cet incident est clos, mais que l'on sache que nous ne nous laisserons pas intimider par ces manoeuvres et je le redis, ce qui m'intéresse, c'est les intérêts des Bisontins et je n'attends pas que l'on me tende des perches, je n'en ai pas besoin. Voilà en ce qui concerne ce premier point.

Deuxième point maintenant, concernant les scénarios. Il faut que désormais nous puissions rediscuter d'un certain nombre de scénarios pour voir comment nous allons relancer ce projet de palais des sports. Les services techniques, comme je l'avais indiqué, ont travaillé, peut-être pas dès le lendemain matin, l'appel d'offres était un vendredi matin mais dès le lundi suivant, autour de Jean-Luc BOYER, de Gérard DORNIER, avec le service des sports pour un certain nombre de scénarios que je vais évoquer et dont on pourra discuter. Je redis bien que ce soir on ne choisit pas un scénario. Il y a un débat, le Conseil Municipal pourra se prononcer et ensuite nous aboutirons à la définition d'un cahier des charges que nous pourrions certainement voter, je me tourne vers l'Adjoint au sport, au conseil de juin pour relancer cette opération, ce qui, j'insiste là-dessus et je le redis, prouve bien que ce projet n'est pas un projet qui est arrêté. Il y a beaucoup de scénarios mais il y a deux groupes de propositions qu'on peut retenir, c'est le maintien de la capacité actuelle sans modification des structures, c'est-à-dire à 2 960 places fixes + 720 places mobiles avec deux options, une option minimale avec les travaux de sécurité nécessaires à l'exploitation actuelle, une amélioration et un confort supplémentaire avec construction de locaux annexes pour les besoins de la presse, des VIP, des sponsors et puis un élargissement possible de l'aire de jeux pour permettre les compétitions de gymnastique. Et il y a un deuxième groupe de propositions qui peuvent paraître intéressantes. Vous savez que la capacité de ce palais des sports avait été fixée à 6 000 places. L'autre groupe de scénarios vers lequel on pourrait se diriger, tout du moins réfléchir, c'est l'augmentation de la capacité à 4 500 places fixes plus les 720 places mobiles, ce sont les

tribunes, vous savez, quand on va au basket -certains d'entre vous y vont régulièrement- il y a 250 et 250 à chaque bout, et 220 sur le côté. Donc c'est 4 500 + 720, ce qui fait donc 5 220 places avec modification des structures, mais sans déplacer le parquet, le plancher car vous savez que dans le premier projet qui a été jugé infructueux, il y avait un déplacement du plancher, ce qui complexifiait terriblement le projet et représentait un coût important. Donc 4 500 places fixes, 720 places mobiles, on maintient l'aire de jeux en place mais on construit des gradins en forme de U, c'est-à-dire qu'où il y a la buvette actuellement sur le devant, on peut effectivement faire un U, ce qui était d'ailleurs prévu plus ou moins actuellement et l'on peut reconstruire un hall d'entrée, des locaux nécessaires pour la presse, les VIP, les sponsors, le monde économique et les besoins des clubs. On peut éventuellement élargir l'aire de jeux pour permettre les compétitions de gymnastique et, dans un second temps, selon les besoins, dans les années à venir, on peut éventuellement refaire encore, à condition de déplacer à ce moment-là le gymnase à l'arrière, refaire encore un autre U de 1 500 places supplémentaires qui nous amènerait aux 6 000 places prévues à l'origine. Ce scénario-là est donc une formule intermédiaire qui permet à la capitale régionale d'avoir un équipement de grande qualité. C'est une solution qui permet le maintien du parquet, donc un phasage plus facile, une réalisation plus rapide et éventuellement une possibilité d'évolution jusqu'à 6 000 places, donc on n'est pas bloqué. Voilà quelques idées qu'ont lancées les services techniques après avoir étudié l'ensemble de ce projet. Bien entendu, ne me demandez pas, parce que je vous entends déjà, combien cela coûtera, parce qu'on ne le sait pas car il faut déjà savoir ce qu'on veut faire. De toute façon, il faut que cela coûte moins cher, c'est clair, il ne peut en être autrement. Voilà où nous en sommes actuellement et je vais passer tout de suite la parole à Jean-Loup COLY pour qu'il apporte quelques précisions.

**M. Jean-Loup COLY :** Merci Monsieur le Maire. D'abord je voudrais faire une petite observation. On nous annonce un débat nourri de la part de l'opposition sur ce dossier, aussi je voudrais rappeler le vote qui était intervenu au mois de juin je crois, puisque l'ensemble de l'opposition avait trouvé que l'enveloppe était trop élevée et avait voté contre le projet à ce moment-là à l'exception de Mme WEINMAN qui est donc la seule à pouvoir avoir une position cohérente peut-être de contestation, puisque si c'était trop cher à l'époque, vous ne devriez pas nous reprocher d'avoir pris la décision que nous avons prise puisque c'était encore plus cher que l'enveloppe maximum que nous avons déterminée. C'était ma première observation. Je voudrais en faire une deuxième, un peu en corrélation avec la première, parce que naturellement vous allez essayer de trouver des arguments pour pouvoir nourrir ce débat que vous souhaitez...

**M. LE MAIRE :** A moins que tout le monde soit consensuel.

**M. Jean-Loup COLY :** ... à moins que ce soit consensuel.

**M. LE MAIRE :** Ce serait une première, ce serait bien !

**M. Jean-Loup COLY :** Mais comme la prévention est toujours un exercice intéressant, je vais essayer de répondre par avance à un élément dont je sais qu'il va venir dans le débat parce que vous l'avez déjà amplement développé, c'est la contestation du fait que nous avons choisi et que nous maintenons notre idée de faire une extension-rénovation sur place du palais des sports. Ça je crois que c'est un sujet qu'il faut aborder parce qu'il me semble être extrêmement important sur plusieurs plans. D'abord, premièrement, la cohérence de l'ensemble sportif. Je me permets de rappeler les arguments : le palais des sports, le stade Léo Lagrange, la piscine constituent un ensemble sportif cohérent qui permet d'une part à un certain nombre de manifestations de pouvoir se dérouler sur plusieurs sites à la fois car ça peut arriver, d'autre part aux spectateurs du stade Léo Lagrange qui vont voir le BRC de pouvoir voir en même temps, derrière, un match de basket avec le BBCD. Il y a aussi la présence à quelques encablures du Centre International de Séjour pour l'accueil des sportifs, du Pôle Sportif des Montboucons avec le Pôle France de handball, avec l'équipement lutte, vélo, judo, avec aussi d'ailleurs le gymnase des Montboucons qui est également tout près, avec l'Université. Donc il y a un ensemble extrêmement

cohérent qui me semble très important quand on a comme ambition pas seulement d'organiser des matches de handball ou de basket dans le palais des sports mais d'en faire un équipement qui puisse accueillir des grandes manifestations sportives parce que tous les cahiers des charges qu'on peut recevoir pour les manifestations sportives de haut niveau, d'envergure, style Coupe Davis etc., demandent, exigent même un certain nombre de choses, c'est-à-dire que si l'on n'a pas ça, ce n'est même pas la peine de concourir, très souvent. Elles exigent que le site principal soit entouré de sites secondaires pour les entraînements des équipes, etc. donc ça c'est quasiment systématique. Elles exigent que le site choisi soit bien desservi par divers moyens, elles exigent qu'ils ne soient pas loin des centres villes parce qu'il y a tout l'aspect sponsor, hôtellerie, etc. Donc l'ensemble de ces éléments fait que le choix qui avait été fait reste le meilleur, sur le plan strictement sportif, sur le plan de la capacité à organiser des grandes compétitions.

Il reste aussi le meilleur, je me permets de le souligner, sur le plan financier. J'ai accompagné l'ESB F à Metz en Championnat de France de handball. Cette ville a un magnifique palais des sports tout neuf, qui est en centre-ville d'ailleurs, je me permets de vous le signaler, puisque j'ai mis 5 mn depuis la gare pour y accéder. Elle a touché la prime d'assurance parce que le précédent avait flambé. C'est 165 millions de francs, le palais des sports de Metz, pour prendre un exemple qui est un exemple comparable avec ce qu'on pourrait voir ici. Donc deuxième argument, l'argument économique, c'est qu'un palais des sports tout neuf à un autre endroit, outre qu'il faut trouver l'endroit, ce qui est intéressant et j'aimerais savoir les propositions que vous allez nous faire, si vous nous en faites, c'est plus cher, c'est forcément beaucoup plus cher. Ça pose aussi le problème de ce qu'on fait du palais des sports actuel car on ne peut pas ignorer ce point-là. Bien sûr, Mme BRANGET, dans la presse, nous avait expliqué qu'il y avait des besoins en salles, bien sûr qu'il y a des besoins, j'en suis tout à fait conscient, je le vis tous les jours, je sais très bien qu'il y a des besoins. Mais les conseillers ne sont pas les payeurs. Vous êtes dans l'opposition, c'est une position relativement facile, vous savez très bien aussi qu'il doit y avoir un équilibre entre tous les besoins d'une ville, et que, outre l'investissement d'un nouvel équipement, il faudrait que nous trouvions des solutions à la fois pour réactualiser celui-là, parce qu'il faudrait faire des travaux relativement importants, on ne peut pas vous donner de chiffres-là, mais on pourrait voir quels seraient les travaux minimum, ça monte assez vite. Ensuite il y aurait le coût de fonctionnement d'un deuxième équipement comme celui-là. Je crois qu'il faut faire attention quand on fait des déclarations et tenir compte de certaines réalités, ça me semble quand même nécessaire. On pourrait développer bien d'autres raisons par rapport à un nouveau palais des sports en périphérie, avec des grands parkings à construire qui resteraient toute la journée inoccupés en dehors des périodes de match : quel serait le devenir de ce genre de désert bétonné, on le sait, on sait ce que ça donne à certains endroits. Donc ça aussi ça fait partie des choses que l'on doit prendre en compte quand on veut avoir une position responsable et une position non polémique basée sur un certain nombre de réalités à la fois sportives, financières et d'aménagement du territoire parce que c'est une vraie question aussi d'aménagement du territoire. Voilà, c'était un certain nombre d'éléments que je voulais donner je dirais en prévention, je sais que je ne vais pas vous convaincre instantanément. Cela dit, il faudra que vous arriviez à démonter les trois éléments pour pouvoir être crédibles sur une proposition alternative en périphérie du palais des sports.

**M. LE MAIRE :** Monsieur l'Adjoint, nous ne savons pas s'il y aura des propositions alternatives, peut-être allons-nous aller vers un projet consensuel, ce serait sage.

**M. Alexandre CHIRIER :** Je n'avais pas prévu d'intervenir sur l'article de mercredi mais la manière dont vous avez parlé d'Alain RONDOT parce que moi j'ose dire son nom et que beaucoup ici connaissent et savent que c'est un homme probe, honnête, qui a toujours gardé une grande réserve par rapport à la chose publique et politique, je trouve ça déplorable. Je trouve déplorable que vous profitiez de votre tribune pour attaquer un Bisontin qui n'est pas ici pour se défendre et, quand bien même il serait ici, il ne le pourrait pas. Décidément, ça ne vous grandit pas...

**M. LE MAIRE** : Vous n'aviez pas prévu mais vous lisez votre texte.

**M. Alexandre CHIRIER** : Monsieur le Maire, je viens de l'écrire et vous n'aimez pas qu'on ne soit pas d'accord avec vous. On connaissait déjà un homme qui s'aimait bien, on sait maintenant qu'il y en a deux...

**M. LE MAIRE** : Je vais vous répondre quand même...

**M. Alexandre CHIRIER** : Je peux terminer mon intervention...

**M. LE MAIRE** : Non, je vais vous répondre par rapport à M. RONDOT. Je n'attaque pas Alain RONDOT que je connais, moi aussi, fort bien et que j'apprécie par ailleurs mais je dis simplement qu'il ne faut pas mélanger affaires et politique et lorsque l'on est effectivement dans les affaires, on ne vient pas s'occuper de la gestion politique d'une majorité. Ce n'est pas votre avis, mais je vous laisse continuer.

**M. Alexandre CHIRIER** : Voilà un dossier bien ennuyeux et bien lourd à traiter. Les causes de ces difficultés sont connues, une carence de volonté politique et de vision de l'avenir lors des mandats précédents durant lesquels on n'a pas pris le soin de programmer l'entretien, la valorisation du patrimoine municipal et le développement des grands équipements publics. En regard de ces retards accumulés, la ville dispose d'une marge de manoeuvre financière trop étroite parce que, outre une gestion bien «pépère», nous héritons de projets mal ficelés parce que lancés sans réflexion stratégique, dans la précipitation, pour répondre à des urgences décelées bien trop tard. Troisième cause, un désaccord profond au sein de votre majorité, on l'a entendu lors d'un précédent conseil municipal, un de plus me direz-vous, mais qu'à cela ne tienne, un désaccord profond sur ce dossier au sein de votre majorité décidément bien plurielle. Je ne reviendrai pas sur le coût pour les Bisontins et les entreprises de ces trois échecs successifs des appels d'offres que vous avez lancés. Mais si vous lancez un quatrième appel d'offres dans une même logique, vous risquez encore d'alourdir la facture ou alors de donner dans la demi-mesure, on l'a entendu à l'instant. Là est bien le problème, la demi-mesure. Un tel projet doit impérativement s'inscrire dans le cadre de l'agglomération. Il doit être porté par l'agglomération et peut être l'occasion d'une réflexion plus large de rééquilibrage entre sa partie Ouest et Est, très pauvre en matière d'équipements publics. Il peut être aussi l'occasion de synergies avec d'autres préoccupations ou projets actuels. Ainsi la construction d'un équipement neuf dédié aux manifestations sportives d'envergure et à nos clubs de haut niveau mérite d'être privilégiée, au moins envisagée, je le répète, au niveau de l'agglomération. J'évoquais l'Est bisontin pour rééquilibrer l'agglomération mais on peut aussi évoquer un site à proximité de la future gare TGV, pourquoi pas, ou alors dans le cadre d'un futur parking relais, ce qui répondrait au souci de M. COLY de son utilisation, doté d'une bonne desserte en transport collectif, ce qui permettrait une rentabilité évidente des investissements et bénéficierait au plus grand nombre des bisontins et des grands bisontins de notre agglomération. Ne restez pas, Monsieur le Maire, bloqué sur le passé mais tournez-vous vers l'avenir et démontrez-nous concrètement votre sens de l'écoute et de l'ouverture que vous nous vantez si souvent.

**Mme Nicole WEINMAN** : Pour répondre à M. COLY, je ne vais pas vous dire que vous prêchez une convaincue, je pense avoir été moi-même déjà très claire sur le sujet et je suis d'accord avec vous sur le besoin de qualification géographique de cette zone, c'est une nécessité qui pour moi reste importante. Je suis d'accord avec vous aussi sur le devenir de la structure actuelle, notamment en matière de coût de fonctionnement, qu'on n'aura pas forcément les moyens d'assumer en plus d'une autre structure. Ceci dit, l'inscription d'un nouveau palais des sports ou d'une restructuration du palais des sports actuel dans un projet d'agglomération, pour moi n'est pas du tout incompatible avec le maintien actuel du palais des sports. Ce sera à nous, Ville de Besançon, unie ou pas, plurielle ou non, d'avoir à coeur de faire rentrer dans les compétences définies Ville et autres communes de l'agglomération, ce projet-là. Et ça pour moi, ce n'est pas incompatible.

Maintenant, Monsieur le Maire, je suis désolée mais je ne peux pas vous laisser parler des entreprises de Besançon comme vous l'avez fait. Cet espèce de doute que vous laissez planer sur leur honneur quelque part, cette collusion que vous dénoncez, ça rime à quoi, c'est incroyable de laisser planer des doutes comme ça, comme si vous étiez la victime de je ne sais quelle machination politicienne, mais il ne faut pas prêter aux autres des intentions que vous auriez peut-être eues, je suis désolée. Et non seulement vous portez atteinte à l'honneur des hommes, mais en plus vous portez atteinte à une liberté essentielle en France, c'est la liberté de parole et je trouve que M. RONDOT qui n'est plus chef d'entreprise, a le droit, en tant qu'individu, de s'exprimer sur un sujet qui lui tient à coeur, le Palais des Sports. Tout le monde sait très bien ici à quel point il était engagé dans le domaine sportif depuis des années. Les entreprises ont dépensé beaucoup d'argent, sur trois appels d'offres infructueux, tous les devis, les travaux qu'elles ont fait faire par leur cabinet respectif, cela a un coût, et d'ailleurs cela a même un surcoût pour la ville puisqu'on est déjà à plus d'un million d'euros d'indemnité. Alors je veux bien qu'on fasse des économies et qu'on dise que le projet est trop cher, mais à force comme ça de rallonger les appels d'offres et de multiplier les appels d'offres infructueux, on arrivera effectivement bientôt à 150 millions. Et c'est comme les impôts, plus ça tarde et plus les arriérés sont chers.

Ceci dit, vous nous parlez de vos scénarios, je suis désolée mais lors du premier appel d'offres, vous avez eu trois offres différentes des entreprises, dont une en U effectivement qui dépassait l'enveloppe de 40 millions, mais qui arrivait à 48 millions et qui n'est pas très différente du projet que vous venez de nous mettre en avant, donc en U, extension à peu près à 5 000 places, salle multifonctionnelle, restructuration avec aménagement mais pas de changement de sens de la piste. Je vous l'ai dit un jour, quand on n'a pas les moyens de s'offrir une Rolls, on s'arrête à la 506, on sait très bien faire les 506 en Franche-Comté, moi j'aime bien les références auto aussi...

**M. LE MAIRE** : C'est même les 607 maintenant...

**Mme Nicole WEINMAN** : Maintenant les 607 c'est encore mieux, c'est encore plus d'avenir, ça reste encore une belle voiture et l'on peut se contenter de la 506 si l'on fait le comparatif au palais des sports.

**M. LE MAIRE** : C'est justement ce que nous allons faire.

**Mme Nicole WEINMAN** : Ceci dit, quand on refuse une enveloppe et qu'on a imposé par ailleurs 21 millions supplémentaires de travaux demandés par les services de la Ville, je vous demande où est la cohérence, la cohérence entre une limite à un plafond butoir et des travaux demandés en plus. Moi je ne trouve pas ça très logique, surtout quand on veut faire des économies, de demander des travaux en plus, surtout pour 21 millions de francs...

**M. LE MAIRE** : M. LIME vous répondra très précisément sur tout cela.

**Mme Nicole WEINMAN** : ... et je trouve que de toute façon, quand bien même vous vous êtes arrêté à l'argument des membres du jury de la commission d'appel d'offres, je respecte leur avis, de toute façon ça a été leur libre choix, il n'empêche quand même que ça n'excluait pas, et ceci dit, peut-être que le montant était rédhibitoire, ça n'excluait quand même pas, comme vous avez voulu le faire croire, la procédure de marché négocié. Je trouve incroyable que vous puissiez aussi mal connaître cette procédure du code des marchés publics.

**M. LE MAIRE** : Je la connais parfaitement.

**M. Marcel POCHARD** : Monsieur le Maire, j'irai dans le même sens que Mme WEINMAN parce que quand on regarde votre propos introductif, dans le fond vous avez semblé dire que ce qui se passait en ce qui concerne le Palais des Sports à Besançon était finalement assez anodin et que s'il n'y avait pas eu un

malotru qui avait fait des déclarations dans la presse, tout serait très bien. Déjà, sur ce malotru, vraiment je trouve que vous y allez fort concernant cet homme, en parlant de quelqu'un qui mélange les basses besognes politiques et le business, mais diable où est-ce que vous êtes allé chercher cela ? Si vraiment pour quelqu'un, faire des remarques via la presse, concernant la gestion municipale, et même la gestion d'un marché public et dénoncer la façon dont ça s'est passé, c'est des basses besognes politiques, c'est vraiment que, comme on vous l'a dit, vous ne supportez pas la critique. Que M. Alain RONDOT qui est quelqu'un de parfaitement respecté et respectable, qui ne s'est jamais vraiment mêlé de la chose politique à Besançon, soit interdit de dire ce qu'il pense des conditions dans lesquelles on fait un appel d'offres dans cette ville, alors là moi j'avoue que je ne vous comprends pas, je ne vous suis pas, je ne comprends pas comment vous concevez la démocratie dans une ville. Et vous en rajoutez en mettant en cause finalement effectivement le comportement des entreprises bisontines dont on a l'impression qu'elles trichent. On a presque entendu ça à la précédente réunion, on a l'impression que c'est des entreprises qui s'entendent et qui ne jouent pas le jeu. Honnêtement, si vous aviez des doutes et vraiment déjà à la précédente réunion, quand vous avez arrêté le précédent appel d'offres, c'était un peu ce thème, il fallait saisir le conseil de la concurrence, il est fait pour ça, il ne demande qu'à être saisi si on estime que les choses ne se passent pas clairement.

En réalité, dans cette affaire, Monsieur le Maire, vous signez un échec et vous essayez de vous défausser sur quelqu'un d'autre ou sur d'autres. Mais vraiment, honnêtement, un premier appel d'offres qui échoue, ça va, un deuxième, c'est beaucoup, mais un troisième c'est inacceptable. A un moment ou à un autre il faut véritablement avoir pris les choses en main, avoir évalué correctement et ne pas persévérer dans un projet que dans le fond finalement on n'a pas les moyens d'assurer. Vraiment je trouve ça totalement inacceptable et je trouve d'autant plus inacceptable que vous n'avez pas utilisé la procédure de marché négocié, parce qu'alors là vraiment, c'est à n'y rien comprendre de ce que vous voulez ou ne voulez pas et les gens qui estiment qu'in fine vous ne voulez pas du palais des sports finalement n'ont pas totalement tort, surtout si on analyse les composantes de votre majorité et la façon dont ces composantes réagissent sur ce projet. Il y a un certain nombre de gens qui vous suspectent là-dessus et j'aimerais bien que vous nous expliquiez parce que dans le fond en marché négocié vous auriez peut-être pu faire quelque chose. J'ai entendu vos observations sur les marchés négociés mais c'est expressément prévu par le code et très honnêtement c'est une excellente chose que le marché négocié...

**M. LE MAIRE :** Bien sûr, nous l'avons fait la première fois, on sait bien que c'est prévu par le code, Monsieur POCHARD.

**M. Marcel POCHARD :** Mais pourquoi vous ne l'utilisez pas ? J'ai entendu que vous disiez que dans le fond ce n'est pas bien parce que ça permet des espèces de choses en douce. Mais non, en matière de marché public, il y a le code qui prévoit des règles formelles mais en même temps le code veut de l'efficacité économique, c'est-à-dire qu'il veut qu'à un moment donné les gens assument leurs responsabilités, ils ont un projet, ça fait plusieurs années qu'ils poussent, il faut qu'à un moment donné ils acceptent quand même de prendre en charge ce projet. Il y a quelque chose dans cette affaire vraiment de totalement inacceptable dans la politique de la Municipalité de Besançon. On ne s'arrête pas à ce stade. J'aimerais d'ailleurs bien savoir, comme vous le demande Alain RONDOT, combien ça a déjà coûté, parce que refaire des études, c'est effacer tout ce qui a été fait et c'est jeter de l'argent par les fenêtres, il y a de l'argent qui aura été jeté par les fenêtres en grande masse. Il y a les gens qu'on a consultés, ensuite les architectes qui ont travaillé, les maîtres d'oeuvre et les entreprises, tout ça c'est de l'argent jeté. Honnêtement, il fallait vous arrêter plus tôt, si vous deviez en arriver là et vraiment, au stade où vous en êtes, je trouve que c'est une grave faute de la part de la Municipalité de Besançon.

**Mme Françoise BRANGET :** Je vais enfoncer le clou parce que c'est un beau gâchis tout ça et j'aimerais bien connaître la cohérence de vos intentions. Je vous rappelle que lors de la mise en route finalement du projet en 1999, vous étiez Premier Adjoint.

**M. LE MAIRE :** Ah non, il faut réviser vos classiques Madame BRANGET, je n'ai jamais été premier adjoint, je le regrette d'ailleurs...

**Mme Françoise BRANGET :** Vous n'étiez pas Premier Adjoint... mais vous étiez un adjoint influent, oui. Vous étiez parfaitement au courant de ce qui se passait, et le projet du Palais des Sports, vous l'avez construit...

**M. LE MAIRE :** Influent, certainement. J'ai même été un de ceux qui ont poussé à l'époque pour qu'il y ait ce palais des sports et c'est pour ça que je continue à pousser ce projet Madame, mais pas n'importe comment.

**Mme Françoise BRANGET :** Oui, mais l'enfer est pavé de bonnes intentions et vos intentions, à l'époque, étaient effectivement de faire un grand projet d'agglomération. Vous disiez que suite à la restructuration du palais des sports et du stade Léo Lagrange, on allait également pouvoir parler de la politique sportive à Besançon, que c'était l'occasion d'en débattre et vous êtes partis sur un projet grandiose, effectivement, comme disait Nicole WEINMAN, vous vouliez vous offrir une Rolls mais pour le prix d'une 2 CV. Je crois qu'on peut se flatter d'être une capitale régionale mais on n'a pas les moyens de jouer dans la cour des grands et je dois dire que bien évidemment nous n'avons pas les moyens de nos ambitions, le problème il est là ; aujourd'hui on bute sur un problème d'argent et on a perdu trois ans. On a perdu trois ans, on a fait rêver les Bisontins, on s'est un peu moqué d'eux, vous vous êtes moqué également de vos électeurs et puis on s'est moqué des entreprises qui ont travaillé sur le projet et on le voit bien encore aujourd'hui, mais également des services qui ont dépensé beaucoup d'énergie. Moi je dirais qu'au bout de ces trois années, il faut peut-être revoir la copie parce qu'on va remodifier un projet qui a déjà été repensé, repensé et recalculé. Ecoutez, quand on a loupé le train, on prend le suivant.

**M. LE MAIRE :** C'est exactement ce que je vais faire. Je vais suivre vos conseils, Madame BRANGET.

**Mme Françoise BRANGET :** Je suis d'accord, les moitiés de projets, ce n'est jamais bon et quand un projet, au fil des mois, se délite... parce qu'on est parti sur un magnifique projet que finalement vous êtes en train de renier, alors qu'on n'a jamais étudié la solution d'un petit lifting qui peut-être suffirait à le remettre en route. C'est vrai qu'il est vieux, il a 35 ans et depuis 35 ans on aurait peut-être pu prévoir quelque chose d'autre, mais aujourd'hui il faut résolument trouver un projet qui fasse corps avec l'agglomération, pas simplement que l'agglomération hérite des projets bisontins, je trouve qu'un vrai projet serait peut-être beaucoup plus fédérateur que le projet qu'on va proposer qui n'est que la résultante d'un bon projet mais qui tombe un peu à l'eau. Pour répondre à M. COLY qui m'a dit tout à l'heure que je faisais des déclarations peut-être sans avoir bien réfléchi, eh bien je vous signale que j'ai fait le tour de France des palais des sports... et j'ai été voir ce qui se faisait dans de nombreuses villes. Alors vous avez des palais des sports où les équipements sont à géométrie variable, vous pouvez tout obtenir et le prix dépend effectivement des équipements. Alors je ne sais pas quel est votre nouveau projet, avec quels équipements et avec quel prix, mais je peux vous en citer plusieurs qui sont d'un coût tout à fait acceptable, certainement en-dessous de l'enveloppe que vous voulez mettre, et avec des parkings également compris dans l'enveloppe. Je peux vous donner tous les éléments que j'ai pour vous faire voir que je suis quand même crédible quelque part. Vous avez parlé tout à l'heure du palais des sports de Metz, il est magnifique et il a coûté 175 millions mais il a autrement plus d'équipements que le projet bisontin, il est grandiose à côté. J'ai la liste des équipements du palais de Metz, je pourrai vous la sortir tout à l'heure.

**M. LE MAIRE** : On l'a aussi, vous savez.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous savez donc que ce n'est pas du tout le même genre d'équipement que celui qu'on va nous proposer à Besançon. Le projet peut être remis sur la table et on pourrait faire participer tout le monde. On pourrait également, si on fait un nouveau projet, demander des fonds européens, ce n'est pas un scoop ça, on pourrait trouver d'autres financements, tandis que là on va rester dans la médiocrité, c'est un projet mal ficelé qui est resté pendant trois ans dans les cartons, qu'on a ressorti, d'ailleurs deux appels d'offres dans une année de mandat, ça fait beaucoup je trouve.

**Mme Claire CASENOVE** : Monsieur le Maire, Chers Collègues, en tant que membre de l'opposition mais aussi membre de la commission d'appel d'offres, je tiens à m'exprimer pour dire tout d'abord que cette commission a toujours travaillé dans la plus grande clarté, la plus grande honnêteté et dans la plus grande transparence. Cette commission, je le rappelle, n'a aucun rôle politique, vous ne l'ignorez pas. Elle doit se prononcer sur des critères objectifs de qualité, de prix, de conformité à la loi, etc. un point c'est tout. En ce qui concerne ce dossier du palais des sports, je me refuse à mettre en cause le travail d'élaboration et d'estimation effectué par les services de la Ville dont l'efficacité et la compétence ne sont pas à démontrer.

**M. LE MAIRE** : Merci, Madame.

**Mme Claire CASENOVE** : Pour trouver la raison de ces inadéquations successives entre évaluation et propositions de prix, il faut à mon avis remonter plus loin, au projet primitif, c'est la commande initiale qui a été mal formulée. C'est aux élus de l'époque et aux élus seuls que nous devons ces ratages successifs. Si l'on veut être bien servi, il faut être clair dans sa commande et réaliste. Ce projet de 6 001 places, pour faire mieux que le voisin, Nancy en l'occurrence, cette idée de mélanger sport et spectacle alors que l'acoustique de cette salle est déplorable, voilà l'origine de ces cafouillages. Reprenons donc comme vous l'avez proposé, ce dossier avec réalisme, uniquement sur la base d'un palais des sports, sans option spectacle, avec un peu moins de places et vous verrez que cela rentrera dans l'enveloppe.

**M. LE MAIRE** : Madame CASENOVE, je vous remercie pour ce que vous venez de dire car je crois que c'est effectivement la vérité. Vous avez eu raison et je vous en remercie, de souligner la qualité du travail de nos services sur ce projet. Quant aux responsabilités d'élus au passé, je les assume en leur nom. Je rappelle d'ailleurs qu'un certain nombre des élus aujourd'hui présents, et même certains qui sont dans l'opposition, avaient été à ce moment-là unanimes sur ce projet mais nous n'allons pas parler du passé, nous allons parler, si vous le voulez bien, d'avenir.

**M. Eric ALAUZET** : On mesure bien, à la déferlante d'interventions des uns et des autres que vous avez choisi Messieurs et Mesdames de l'opposition, de faire de ce dossier un dossier important, certes il l'est mais aussi parce que vous savez que vous n'aurez que rarement ce genre d'intervention à l'échelle du mandat. Ce que je veux dire, c'est que cette décision est non seulement sage, elle est courageuse et elle est portée de façon solidaire par l'ensemble de la majorité. Mais aussi elle était inévitable et vous le savez, d'ailleurs ça transparait à travers certains de vos propos, vous saviez que cette décision était inévitable parce que la situation financière, tout simplement, de la ville, était difficile et que sur cette situation difficile, ceux qui vous ont précédés sur les bancs de l'opposition dans le précédent mandat en portent aussi une large responsabilité tant ils ont soutenu la quasi totalité des projets qui ont été présentés lors du dernier mandat et je ne vais pas épiloguer sur la quantité de projets qui ont émergé lors de ce dernier mandat. Nous arrivions dans une fâcheuse posture là et cela nous aurait amenés à quoi ? A faire un certain nombre de choses que vous n'auriez pas manqué de critiquer parce que ce projet-là associé aux autres aurait suscité des dépenses importantes qu'il aurait fallu combler par l'augmentation d'impôt, par des emprunts, toutes choses que vous condamnez régulièrement. Aussi parce qu'il aurait fallu réduire

à la portion congrue de nombreux autres projets que je crois, vous soutenez par ailleurs, je pense au plan de déplacement urbain, je pense aux nombreux équipements qui doivent doter nos quartiers et, entre autres les équipements sportifs. Combien de quartiers aujourd'hui sont en attente d'équipement sportif ? Je pense notamment à un quartier dans lequel j'étais récemment aux Tilleroyes. Et les coûts étaient tellement importants qu'il fallait savoir s'arrêter, je crois que c'était la voie de la sagesse et on voit où ont été conduites les collectivités locales qui ont continué dans la fuite en avant, ce qui aurait été le cas à Besançon si on avait poursuivi ainsi et c'était de la folie de continuer ainsi.

Ce qui nous importe maintenant, c'est ce qu'on va faire et c'est ce qui doit nous motiver avant tout aujourd'hui et il y a une question de méthode pour la suite, sur laquelle nous serons vigilants, je crois que le Maire a proposé une méthode qui est la bonne, c'est d'approfondir un certain nombre de scénarios. Je crois qu'il faut que nous prenions quelques semaines pour approfondir ces scénarios. Mais il faut aussi que nous ayons le courage d'avoir une réflexion globale parce qu'on peut prendre les projets les uns après les autres, évidemment on voudra toujours tout et le meilleur projet qui soit. Simplement si on les met les uns à côté des autres et qu'on fait un choix dans une enveloppe définie, c'est là que vous et nous avons des vrais choix politiques et responsables à faire devant l'opinion. Je ne vais pas reciter les projets que j'ai évoqués tout à l'heure. Et je crois qu'il y a un autre élément sur les méthodes qu'il faut qu'on approfondisse, c'est l'engagement des partenaires et leur niveau de participation. Je crois que ça mériterait que l'on fasse une étude sur les fréquentations de ce palais des sports pour savoir d'où viennent les gens se rendant au palais des sports.

**M. LE MAIRE :** On l'a déjà, on le sait.

**M. Eric ALAUZET :** Je crois qu'au prorata de ces fréquentations, il faut regarder la part respective de chacun, participation du Conseil Régional, n'est-ce pas Jean ROSSELOT, du Conseil Général, de l'agglomération mais j'y crois un peu moins, parce que l'agglomération, vous le savez tous, nous sommes tous au conseil d'agglomération, nous savons les difficultés qu'a cette agglomération à démarrer et elle a besoin, avant, de se créer une identité. Elle ne pourra pas se créer une identité sur un projet qui aura été porté par la Ville de Besançon. On a vu les orientations budgétaires à l'agglomération, 1 million de francs pour le sport sur l'année 2002, ce sera à peu près équivalent les années futures. On ne peut pas imaginer un engagement significatif de la communauté d'agglomération dans ces conditions-là. L'agglomération voudra travailler sur un projet qu'elle portera authentiquement. Actuellement elle travaille sur le projet de stade nautique, elle ne pourra pas porter 50 000 projets, donc ne comptons pas trop sur la communauté d'agglomération, un peu mais pas trop. Voilà donc, Conseil Régional, Conseil Général probablement mais aller au bout de cette étude de scénarios et avoir une vision globale, avoir le courage, tous, vous et nous, d'avoir cette vision globale. Et ça nous y serons attentifs.

**M. Michel ROIGNOT :** C'est le président de la commission d'appel d'offres et non l'Adjoint à la Culture qui s'exprime maintenant même si, étant président de la commission d'appel d'offres, je suis encore adjoint à la culture. Je voudrais faire plusieurs remarques, la première sur l'agglomération dont nous parle M. CHIRIER. Il ne faut pas faire d'anachronisme. Lorsqu'on a lancé ce projet en 1998, il n'était pas question que l'on puisse le faire porter par l'agglomération parce qu'elle n'existait pas encore. Donc, à partir du moment où ce projet avait été lancé, il fallait le mener jusqu'au bout tel qu'il était parti, Ville de Besançon avec ses partenaires, Conseil Régional et Conseil Général, il n'était pas question, à l'époque et même encore maintenant, dans la période récente, de pouvoir faire venir l'agglomération qui n'avait pas été associée et pour cause, au démarrage de ce projet. Donc il ne faut pas faire d'anachronisme et faire comme si les choses aujourd'hui étaient à l'identique de ce qu'elles étaient en 1998. En revanche, si nous repartons maintenant et malgré ce qu'a dit Eric ALAUZET, pourquoi ne pas solliciter, sur un projet comme ça, l'agglomération ? Il y a un débat qui peut désormais, sur un nouveau projet, s'engager. Mais il y a le passé et il y a le futur.

Ma deuxième observation portera sur le fonctionnement de la commission d'appel d'offres. Je remercie Mme CASNOVE des propos qu'elle a tenus tout à l'heure, je m'apprêtais à les faire et à en dire autant aussi ce soir ici parce que la commission d'appel d'offres n'a pas discuté à la légère, n'a pas formulé son opinion au bout de 30 secondes. Nous en avons débattu longuement et longuement à deux reprises. Et le jour où nous avons formulé notre avis, c'est pratiquement deux heures de délibération qui nous ont occupés et préoccupés avant de rendre notre avis, et je le rappelle, à l'unanimité des élus qui étaient présents. Donc parler de légèreté à propos de cet avis et à propos de ces délibérations, je trouve que précisément c'est léger parce que nous avons pris tout le temps et tout le poids, toute la mesure et tout le sérieux nécessaires. Alors bien sûr, je dirais que, étant président de cette commission, d'une certaine manière j'assume et je revendique l'avis que j'ai proposé et qui a été pris à l'unanimité et pourquoi ? Il y a le problème du prix et il y a effectivement le problème sur le marché négocié, sur la négociation à entreprendre après. Sur le problème du prix, deux choses : l'offre qui a été remise au mois de décembre et de laquelle nous discutons il y a un mois, excédait de plus de 5 %, 5,20 pour être un peu plus précis, l'enveloppe maximale que solennellement ici, en juin dernier, nous nous étions fixée. Donc + 5,20 % avant qu'il y ait le premier coup de pioche, après il y a trois ans de travaux, de mise au point, d'aléas, d'imprévus et on sait bien où cela dépasse et où ça sort. Aussi j'ai cru de ma responsabilité de président de la commission d'appel d'offres de proposer et j'ai été suivi encore une fois par l'unanimité des membres, de ne pas suivre sur ce terrain, une nouvelle dérive à + 5,20 alors même que par rapport à la précédente consultation, celle de février 2001, nous avons dans le nouveau projet soumis à discussion, retiré certaines prestations. Il n'y avait pas davantage de prestations, il y en avait moins en décembre 2001 qu'en février 2001 et pourtant + 5,20 par rapport à une estimation acceptée ici à l'unanimité ou quasiment, enfin à la grande majorité de ce conseil, une estimation maximale qui était encore une fois avec des prestations en retrait par rapport à la présente consultation. Sur le marché négocié, c'est effectivement une possibilité et nous y avons aussi réfléchi longuement. Et si là encore une fois je revendique et j'assume le fait d'avoir proposé à la commission, qui l'a accepté à l'unanimité, de proposer au maire de ne pas négocier, c'est lorsqu'au milieu du débat de cette commission nous avons découvert, un peu stupéfaits, que les prix qui nous étaient remis étaient finalement un petit peu au-dessus et que, comme on dit dans le jargon sportif, il y en avait un peu sous la pédale, que les entreprises, effectivement auraient pu redescendre mais que finalement les prix qu'elles avaient proposés étaient un peu au-dessus pour pouvoir commencer la négociation. Eh bien j'ai estimé là que ce n'était pas correct effectivement et cette affirmation ne venait pas des membres de la commission mais bien de ceux qui défendaient le projet et du côté de la maîtrise d'oeuvre. Pour cet ensemble de raisons, les prix dépassaient de plus de 5 %. Une négociation anticipée, c'est-à-dire qu'on majore ses prix parce qu'on sait qu'on va négocier et comme ça on retombera sur cette vérité, je trouve que là il y avait un débat qui était un peu faussé et qu'entreprendre des négociations dans ces conditions, proposer au maire de le faire, c'était partir dans un terrain miné et piégé.

Et puis, dernière chose que je voudrais dire, que ne nous aurait-on pas dit si la commission d'appel d'offres, malgré tout ce que je viens de dire, avait dit oui. Dans le fond, elle avait le droit puisque c'est elle qui décidait et qui proposait un avis au maire ensuite. Que n'aurait-on dit et moi je vois simplement, dans quelques années, Chambre Régionale des Comptes, triplement du prix entre la première estimation de 1998 et le coût final de l'opération, triplement du prix. Non seulement ceci relevait d'un jugement j'allais dire négatif et somme toute logique d'une Chambre Régionale des Comptes mais nous étions dans le livre des records et nous allions plus loin, c'était le rapport annuel de la Cour des Comptes, tout simplement, triplement du prix pour en faire moins que ce qui était prévu initialement. Eh bien je dis que là aussi nous avons été soucieux, dans cette commission d'appel d'offres, des deniers des Bisontins et que nous avons estimé que nous ne pouvions pas continuer de la sorte. C'est donc pour cette raison et cette seule raison, il n'y a pas de politique politicienne là-dedans, c'est l'argent des Bisontins, c'est le projet, c'est les documents que nous avons entre les mains, qu'après deux heures de discussion et de délibération nous avons fait au maire les deux propositions que je viens de rappeler.

**Mme Nicole WEINMAN :** Je remercie M. ALAUZET de s'inquiéter de notre capacité à réagir lors des prochains conseils mais ce qui m'inquiète c'est que, ou vous mésestimez notre capacité, non pas à nuire, mais de réactivité face aux dossiers qui nous sont proposés ou alors ça veut dire que vous pensez qu'il n'y aura plus de grands projets d'ici la fin du mandat, ce qui à mon avis est beaucoup plus grave.

Mais ceci dit, pour revenir au palais des sports et au sujet qui nous occupe, je me rappelle quand même qu'il a fallu, et M. FUSTER avait été très convaincant, c'était sans doute parce qu'il était adjoint au sport à l'époque et qu'il était très sensibilisé par le hand, il a fallu, dans l'urgence on va dire, en six mois, décider qu'on remettait aux normes le palais des sports pour le Championnat du Monde de hand. Et l'opposition était d'accord, je confirme, Monsieur ALAUZET, l'opposition était d'accord mais pour être dans l'opposition à la Région, vous devez savoir que vous devez avoir du mal à chiffrer spontanément comme ça les grands projets. Je sais que nous on n'a pas accès aux chiffres, les services ne travaillent pas pour nous, donc on n'avait pas vraiment d'avis sur les estimations ou les enveloppes qui nous étaient proposées. Excusez-nous, c'est vrai, on aurait peut-être dû gratter un peu plus. Toujours est-il que quand on a décidé, en conseil municipal, tous d'accord, unanimement, qu'on ferait ce qu'il faut pour le hand -je vous ferai remarquer qu'on parle maintenant du palais multi sports, on ne défend pas un sport en particulier- on a donc fait ce qu'il fallait, ça nous a coûté, au projet initial, 3 millions de francs, je ne sais plus la suite. Toujours est-il que ça s'inscrivait dans la durée, on faisait le minimum, compatible avec une extension et on en était là au premier appel d'offres. On est parti ensuite dans une restructuration mirobolante... les entreprises ont dépassé l'enveloppe, vous avez refusé de négocier ensuite -je dis vous, collectif, l'ancienne majorité- vous avez refusé la procédure de marché négocié à l'époque, ce qui était plus simple. On arrive aujourd'hui à des enveloppes qui sont effectivement très très augmentées et je conçois très bien la réaction de la commission d'appel d'offres. Dans la suite logique, pourquoi ne profiterions-nous pas des dossiers qui ont été construits à l'époque, y compris par les services de la ville, pour aller plus vite. Vous nous dites qu'on va inscrire, que vous poussez ce dossier... vous poussez un peu comme au rugby, souvent à reculons. Je suis désolée quand vous nous dites qu'on va faire en sorte d'avoir un palais des sports renouvelé pour 2006, on a mis un an à remettre aux normes le palais des sports et là, sur un projet qui est déjà presque ficelé, on va mettre six ans.

**M. LE MAIRE :** Alors concrètement quelle est votre proposition ?

**M. Nicole WEINMAN :** C'est de reprendre le projet, pas trop évolué, mais le plus adapté à l'enveloppe que vous souhaitez, un projet peut-être en U, avec un maintien du parquet à la place où il est aujourd'hui, un palais des sports restructuré, réaménagé mais pas forcément flambant neuf ou flambant nouveau et ne pas mettre quatre ans à continuer ce qui avait été entamé en 2000 ou en 2001. Dernière chose que je voulais vous demander mais c'est un cavalier, je voulais savoir si le service Politique de la Ville allait organiser une réception de 800 personnes pour le départ de M. BILLOT, c'est tout.

**M. LE MAIRE :** Madame WEINMAN, je répondrai globalement. Je voudrais vous demander une précision parce que c'est intéressant ce que vous dites. En un mot ce que vous proposez -je suis sérieux- c'est d'utiliser les études qui ont été faites actuellement pour essayer d'aller plus vite ? C'est une très bonne idée parce que c'est ce que je suis effectivement en train de faire étudier actuellement. Donc c'est une idée qui a déjà l'accord de l'opposition, ce qui est une bonne chose, nous allons regarder si c'est possible juridiquement mais je vous remercie de faire cette proposition que je suis en train de faire valider juridiquement, ce qui nous permettrait d'aller plus vite. Donc là je suis d'accord avec vous et je vous remercie de l'avoir faite.

**M. Jean ROSSELOT :** Très rapidement, je dirai que tout a été dit et j'ajouterai quelques éléments de finition si je puis dire. Cette affaire du palais des sports, c'est le dossier de tous les paradoxes. D'abord personne n'a vraiment compris, en dépit des trésors d'explications déployés par Michel ROIGNOT, pourquoi vous n'avez pas utilisé la technique du marché négocié parce qu'une négociation ça se tient, ça se construit, ça se conclut, ça se canalise, et ça fait que le maître d'ouvrage peut être bénéficiaire parce que vous êtes maître de la négociation. Donc personne n'a compris ce premier point.

Personne ne comprend non plus que vous dépensiez en pure perte un tel argent pour des marchés infructueux. C'est déjà fait d'avance, gageons que le prochain contrôle de gestion de la Chambre Régionale des Comptes ne va pas manquer de le signaler. Vous nous dites que vous placez sous les auspices de la rigueur le prochain budget. Or quand on voit un tel laxisme, une telle facilité, on dirait que c'est beaucoup... il y a eu d'autres bricoles qui ont coûté 300 000 F ou 400 000 F, mais un tel laxisme, une telle façon de jeter l'argent par les fenêtres comme l'a dit Marcel POCHARD, je pense quand même que vous devriez au moins nous faire l'élégance de l'économie de l'adjectif rigoureux. Et je passe le détail signalé par Nicole WEINMAN, en effet on s'attend à ce qu'il y ait des réceptions de 1 000 personnes pour les mutations à l'intérieur des services, où les élus seraient invités... J'enfonçais un petit peu la réflexion faite par Nicole, car cela pose quand même question.

Je répondrai à Jean-Loup COLY qu'il ne faut pas avoir des certitudes aussi ancrées face à des choix aussi importants. Est-ce que vraiment il ne serait pas opportun quand même de délocaliser au sein de l'agglomération cet équipement ? A un moment donné, Vincent FUSTER le sait bien, la Ville avait envisagé de reconstruire à neuf quelque part, à la Malcombe je crois, il me semble, ça a été dit à une époque. Deuxièmement, je pense qu'il faut faire des comparaisons. Françoise BRANGET a raison, et sans même faire le tour de France, en nous contentant de faire le tour de Franche-Comté et même le tour du département du Doubs, simplement. Si je regarde ce grand équipement sportif dont l'élégance rivalise avec le confort qu'a été la reconstruction du stade Bonnal, tout près de chez nous donc, dans le département du Doubs, je fais quelles observations : d'abord le maître d'ouvrage en a été la communauté d'agglomération. Comment voulez-vous donner du sens à l'intercommunalité si vous n'inscrivez pas ce type-même de projet qui appelle l'intercommunalité dans une communauté d'agglomération, vous, le président de la communauté d'agglomération ? Donc, je répète, si je regarde ce que j'ai sous mon nez, je m'aperçois que le maître d'ouvrage d'un équipement sportif d'envergure de la ville la plus importante après Besançon du département du Doubs a eu pour maître d'ouvrage la communauté d'agglomération. Deuxièmement, tout le monde se félicite de cet équipement. On ne regrette qu'une chose et c'est pour ça qu'il faut quand même regarder un petit peu plus loin que le bout de son nez, on ne regrette qu'une chose à Montbéliard, c'est de l'avoir reconstruit au même endroit. Ecoutez, l'expérience est là, les faits sont là, on a sous le nez ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire, inspirons-nous en.

**M. LE MAIRE :** Cher Monsieur ROSSELOT, je vais vous dire deux choses, c'est que premièrement, je ne sais pas si on regrette à Montbéliard d'avoir fait le stade Bonnal où il est, mais quand on voit le Stade de France qui est construit à Saint-Denis sans un seul parking aux alentours, on voit bien quand même que pour un certain nombre d'équipements prestigieux, on les fait au coeur des villes comme à Metz.

**M. Jean ROSSELOT :** Oui, mais il y a des transports en commun.

**M. LE MAIRE :** Il y en aura là aussi et deuxièmement, Monsieur ROSSELOT, si vous arrivez avec votre talent oratoire que chacun vous reconnaît ici, à obtenir du Conseil Général les quelque 100 millions qu'il a donnés pour le stade Bonnal et certainement une somme identique au Conseil Régional, eh bien, peut-être que nous pourrions revoir les choses.

**M. Jean ROSSELOT :** Vous me permettez de répondre Monsieur le Maire, mais je ne vais rien vous apprendre, à vous qui avez la délégation, vous vous l'êtes donnée à vous-même, de la relation avec les autres collectivités territoriales. Vous savez bien quelle est la philosophie qui inspire les subventions, les interventions des autres grandes collectivités territoriales, le Conseil Général et le Conseil Régional. Vous connaissez bien cette philosophie, c'est d'aider, d'inciter, d'encourager toute opération qui ressemble à de l'intercommunalité, c'est de primer tout équipement qui se fait sur une base plus large qu'une commune, fusse celle de Besançon...

**M. LE MAIRE** : J'ai bien entendu ce que vous dites, nous en rediscuterons avec la Région.

**M. Jean ROSSELOT** : La réponse est là, et premièrement il faut jouer cette carte, deuxièmement c'est vous qui devez la jouer parce que vous avez la délégation, troisièmement, croyez ce que je vous dis.

**M. LE MAIRE** : Vous parlez comme un livre. Vous savez très bien que cela n'est pas possible. Ecoutez, Cher Monsieur ROSSELOT, vous savez bien que Vincent FUSTER, Jean-Loup COLY et moi-même, parce que nous nous parlons et nous nous parlons même bien, nous nous sommes déjà entretenus de ce sujet avec les présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, vous vous en doutez bien.

**M. Bernard LAMBERT** : Monsieur le Maire, je voudrais bien sûr appuyer les interventions de mes collègues et faire quand même quelques remarques. La première, pour souligner encore une fois ce gâchis, cette gabegie, ces erreurs et pertes de temps et une de vos phrases, Monsieur le Maire, qui m'interpelle : pourquoi suite au 3<sup>ème</sup> appel d'offres, vous soulignez vouloir reprendre le dossier en main ? Vous avez dit en introduction «je vais reprendre ce dossier en main», que se passait-il donc sur les deux appels d'offres précédents ? Et je veux répondre à M. ALAUZET que nous aurons encore l'occasion de pouvoir intervenir sur des dossiers importants ici et dans cette enceinte, principalement sur la montée de la violence à Besançon, sur la circulation intra-muros, sur le rôle de Besançon capitale régionale, sur la nécessité d'un développement économique et puis aussi sur les budgets annuels dont nous aurons tout à l'heure à débattre.

M. ROIGNOT a souligné aussi une contradiction, Monsieur le Maire. Dans votre majorité dite plurielle, M. ROIGNOT suggère que le dossier soit pris au niveau de l'agglomération, vous êtes Monsieur le Maire, aussi le président de l'agglomération, donc il faut donner ce dossier à l'agglomération, de sorte que l'on puisse voir le dossier d'une manière différente, et pourquoi pas, pour l'occasion, reprendre un débat sur les grandes infrastructures sportives de l'agglomération avec Besançon, je dirais en tête de file.

**M. LE MAIRE** : Si vous veniez plus souvent à l'agglomération, mon Cher Ami, vous sauriez qu'il y est déjà à l'agglomération, que nous en avons discuté au niveau de la commission des équipements sportifs de l'agglomération, c'est M. PRALON et M. DEPIERRE qui ont évoqué ce problème, il y est déjà.

**M. Bernard LAMBERT** : Je connais Monsieur le Maire les conclusions, mais nous aimerions entendre ce soir le président de l'agglomération nous dire que le débat sur le palais des sports sera repris dans le cadre de l'agglomération et qu'il bénéficiera ainsi de financements différents.

**M. LE MAIRE** : Ce débat nous le reprendrons parce qu'il est déjà engagé et je me félicite d'avoir votre concours et votre soutien à cette occasion.

**M. Marcel POCHARD** : J'avais l'impression que M. BONNET demandait la parole...

**M. LE MAIRE** : Allez-y Monsieur POCHARD, c'est votre deuxième intervention, elle va donc être courte.

**M. Marcel POCHARD** : Elle sera courte, parce qu'en entendant le débat, il m'est revenu cet adage latin que beaucoup d'entre nous ont appris qui était «errare humanum est, perseverare diabolicum».

**M. LE MAIRE** : Mais justement on ne persévère pas là.

**M. Marcel POCHARD** : Et je me dis qu'en l'espèce vous avez erré, puisque vous le reconnaissez aujourd'hui mais vous avez aussi persévéré puisque vous avez duré longtemps dans l'erreur avant de vous en apercevoir...

**M. LE MAIRE** : Vous êtes fabuleux, Monsieur POCHARD.

**M. Marcel POCHARD** : Vous avez fait les deux choses et je trouve que c'est un peu dommage et je dois dire en plus le perseverare, je regrette quand même toujours que vous ne soyez pas allés un peu plus loin sur le marché négocié, quoi que dise M. ROIGNOT, parce que visiblement il y avait de la marge. Il nous dit que les entreprises voulaient négocier et on a présenté cette négociation comme vraiment le diable en personne, mais enfin, tonnerre, négocier c'est quelque chose de tout à fait possible et vous seriez peut-être arrivés à des résultats. Je suis très frappé maintenant, avec le fait qu'il y a une répression pénale, des manquements au code des marchés, maintenant les élus sont totalement paralysés dans l'usage du code des marchés et donc ils veulent rester dans des règles formelles, l'appel d'offres. Or tout le monde considère au jour d'aujourd'hui que le système d'appel d'offres est le plus rigide qui soit, et qu'il faudrait largement le dépasser. Là je regrette mais vraiment beaucoup qu'on n'ait pas choisi de négocier un peu et de voir ce que tout cela pouvait donner. Au moins on en aurait peut-être un peu plus le cœur net parce que moi je n'aime pas qu'on continue à dire ici que les entreprises ont racketté la ville...

**M. LE MAIRE** : Je vous prie de retirer ce terme Monsieur, car jamais personne, spécialement pas le maire n'a dit cela.

**M. Marcel POCHARD** : ... J'ai entendu dire qu'il y avait de la marge, les entreprises voulaient négocier, je n'aime pas les alternatives... tout ça c'est des insinuations Monsieur le Maire. J'aurais mieux aimé que vous le disiez franchement...

**M. LE MAIRE** : Je vous ai demandé deux choses, premièrement de retirer ce que vous venez de dire car je ne me serais jamais permis de parler de racket, donc je vous demande publiquement de retirer ce que vous venez de dire.

**M. Marcel POCHARD** : Je dirai qu'on a dit que les entreprises étaient pour beaucoup à l'origine de ce qui se passe, qu'elles avaient gardé des marges de manoeuvre, etc. et qu'il y avait une sorte de stratégie des entreprises. S'il n'a pas été dit qu'il y avait une stratégie des entreprises, alors vraiment il n'a rien été dit ce soir.

**M. LE MAIRE** : Je constate, Monsieur POCHARD, que vous n'avez pas retiré le terme racket que vous avez employé...

**M. Marcel POCHARD** : Si vous voulez, j'enlèverai le terme racket mais acceptez de reconnaître qu'il a été dit qu'il y avait une stratégie des entreprises.

**M. LE MAIRE** : Non, certains ont dit qu'il y avait des marges...

**M. Marcel POCHARD** : Je trouve que là-dessus c'est allé un peu fort. Après évidemment, tout le monde se lave un peu les mains en disant : évidemment, moi mon objectif c'est de faire des économies pour les Bisontins, mais diable il fallait peut-être y penser un peu plus tôt. Je suis bien d'accord, la commission d'appel d'offres a fait son travail sauf que peut-être à un moment donné, le président de la commission, je suis navré, aurait pu passer à un autre stade. Aucun doute sur le travail des services techniques de la Ville de Besançon, simplement sur les choix stratégiques qui ont été faits par cette municipalité et la précédente et qui ont conduit à cela, il faudrait peut-être quand même admettre qu'il y a eu une grave erreur qui a été commise, il faut quand même un peu un jour admettre les choses, parce qu'à force de dire qu'on n'y est pour rien, c'est la faute à pas de chance ou c'est la faute à personne, on finit véritablement par émasculer un peu tout. Mais Monsieur le Maire, reconnaissez quand même une bonne fois pour toutes que vous avez erré gravement. Vous dites maintenant que vous reprenez tout à zéro, mais pendant ce temps-là il y a eu de l'argent et du temps de perdu.

**M. LE MAIRE** : Monsieur POCHARD, vous êtes absolument incroyable parce que vous me reprochez de ne pas avoir négocié en disant qu'il fallait saisir la perche tendue par les entreprises, que c'est tout à fait acceptable de négocier, donc il fallait négocier pour ce marché et par ailleurs vous me dites : vous êtes allé trop loin, vous avez erré trop longtemps, il fallait vous arrêter avant. Je vous avoue ne pas comprendre la cohérence de votre propos, il y a là quelque chose que je ne comprends pas. Je rappellerai simplement une chose, c'est que la première estimation de 40 millions qui a permis à la Municipalité et aux services techniques de lancer une réflexion, elle avait été donnée par les entreprises, entre autres par celle qui est intervenue et je pense qu'elle ne le niera pas, suite à la visite d'un équipement à laquelle participaient également un certain nombre d'élus et la presse sportive. C'est sur ces bases-là, sur ces propositions, sur les bases des entreprises et non pas des services techniques de la ville ni du Maire que nous sommes partis, il est important de le préciser.

**M. Pascal BONNET** : Je voudrais dire que je suis tout à fait d'accord avec Marcel POCHARD comme d'ailleurs avec la plupart des élus et comme par hasard avec ceux qui sont dans l'opposition, c'est quand même assez curieux, et s'il y a de l'incohérence, ce n'est vraiment pas chez Marcel POCHARD, c'est plutôt chez vous. Il y a une confusion et une confusion totale dans vos propos, en réponse aux nôtres. Vous mettez en cause nos propos en laissant entendre qu'on critiquerait la commission d'appel d'offres. Il y a deux choses différentes, il y a la commission d'appel d'offres qui donne un avis technique qui est tout à fait respectable, on reconnaît la rigueur de M. ROIGNOT et il y a le choix politique du Maire. Ce qui est plutôt à mettre en cause que la commission d'appel d'offres dans ses décisions, c'est le fait d'y être venu encore en commission d'appel d'offres et donc d'avoir fait ce troisième appel d'offres. Vous êtes dans la contradiction et vous le dites vous-même, puisque M. ROIGNOT nous explique qu'on aurait pu avoir des ennuis avec la Cour des Comptes parce qu'il y avait un triplement par rapport à l'origine. Mais à ce moment-là, il ne fallait pas faire ce troisième appel d'offres. Je vous rappelle que nous avons, l'opposition, proposé un moratoire il y a plusieurs mois. On aurait évité de perdre du temps et de l'argent et on aurait été dans un débat beaucoup plus calme, beaucoup plus réfléchi, à court terme et à long terme. Et je crois que là aujourd'hui, au-delà des polémiques, on est devant une opportunité, certains l'ont évoquée et vous aussi, et je crois que là-dessus il y a des débats politiques peut-être, mais il y a aussi un intérêt commun pour la ville et pour l'agglomération et je crois que cet intérêt, il est mieux compris et mieux expliqué par l'opposition que par la majorité. Je vous dis simplement ce soir que nous sommes devant une opportunité, à court terme et comme l'a dit Nicole WEINMAN et vous étiez d'accord, donnons-nous les moyens d'un palais des sports à moindre coût qui réponde aux besoins en matière de sport à Besançon pour les sports concernés par le palais des sports et à plus long terme, réfléchissons en terme d'agglomération sur ce que l'agglomération envisage comme perspectives, sachant que la Ville, elle, a des contraintes, elle doit savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle peut faire. L'agglomération a des perspectives à plus long terme et quand j'entends Eric ALAUZET dire que l'agglomération est jeune, donc elle ne peut pas avoir de projets, je suis désolé, au contraire, c'est des projets...

**M. LE MAIRE** : Il n'a pas dit cela, c'est exactement le contraire.

**M. Pascal BONNET** : On ne parle pas d'argent là pour l'instant, on parle de projets à long terme.

**M. LE MAIRE** : C'est quand même un peu lié.

**M. Pascal BONNET** : Non, mais justement, plutôt que d'être dans du court terme qui se répète, dans l'adaptation en fonction des besoins, en fonction des moyens, ça fait des années que c'est comme ça. Il y a une équipe qui va mieux, donc on essaie de faire quelque chose parce qu'il y a une opportunité et parce qu'on va peut-être avoir de l'argent, ensuite ça va moins bien mais on passe à autre chose. On ne va pas faire cela pendant des années et je crois qu'il faut arriver à quelque chose de plus précis. Que peut-on faire à court terme en fonction des moyens dont, nous Ville, disposons, et de ce qui est urgent, pour rester dans une logique de court terme quand on n'a pas le choix, mais réfléchir enfin à long terme et ne pas entrer dans des polémiques qui n'ont aucun intérêt.

**Mme Françoise BRANGET** : Je voudrais simplement signaler que la procédure de marché négocié, vous l'employez quand même assez fréquemment parce qu'il y a d'autres grands chantiers qui en ont bénéficié, par exemple le Marché/Beaux-Arts ou le parking Dérasés. Alors moi je pense que cette fois-ci...

**M. LE MAIRE** : Je vous arrête Madame, pour le Marché/Beaux-Arts ce ne sont pas des marchés négociés, premièrement et on ne peut pas employer la procédure des marchés négociés après des appels d'offres infructueux. Je me permets de vous rappeler cela simplement.

**Mme Françoise BRANGET** : Je voudrais simplement dire pour compléter que vous n'avez pas employé cette technique parce que c'était le prétexte qui vous permettait de faire échec à ce projet qui, tel qu'il était, comme on l'a dit tout à l'heure, était mal ficelé et il ne convenait pas à l'ensemble de la majorité, c'est vrai. Alors c'est vrai que j'ai parlé de vos grandes ambitions lors du précédent mandat, je constate que M. ALAUZET a la voix de la sagesse. Qu'en est-il maintenant de vos orientations en matière de politique sportive ? Alors je vous suggère justement, puisque tout à l'heure on a parlé d'aller voir à proximité, d'autres réalisations, je vous suggère d'aller à Châlon-sur-Saône, vous avez un superbe palais des sports, vous le connaissez...

**M. LE MAIRE** : On le connaît mais ça n'a rien à voir.

**Mme Françoise BRANGET** : Il y a deux salles, il coûte 65 millions de francs avec 500 places de parking... je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est à géométrie variable, il faut savoir ce qu'on veut en matière d'équipement, donc vous ferez bien comme vous voudrez... c'était une suggestion parmi d'autres.

**M. LE MAIRE** : Madame BRANGET, c'était une excellente suggestion et nous vous remercions de l'avoir faite. Il se trouve que l'adjoint connaît parfaitement le palais des sports de Châlon-sur-Saône qui a coûté effectivement 75 ou 80 millions mais il ne s'agit pas en fait d'un palais des sports mais d'une salle de basket. Un palais des sports doit permettre à l'ensemble des sports de pouvoir se jouer à l'intérieur et ce n'est pas le cas de Châlon-sur-Saône. Donc vous pensez bien que Jean-Loup COLY, parce que le palais des sports de Châlon-sur-Saône on l'a déjà évoqué vingt ou trente fois, le connaît, comme d'ailleurs Vincent FUSTER qui vous le dira dans quelques instants.

Je voudrais très simplement vous dire que je ne suis pas surpris de ce débat, je ne m'attendais pas à autre chose, je ne m'attendais pas à ce que vous puissiez être responsable par rapport à cela et dire : écoutez, nous allons trouver ensemble une solution. Je constate d'ailleurs que pour l'instant, à part critiquer, vous n'avez pas fait beaucoup de propositions. Mme WEINMAN peut-être en a fait une qui paraît intéressante -Monsieur ROSSELOT pour l'instant c'est moi qui ai la parole, je vous la redonnerai après-. Je regrette donc que l'on n'ait pas pu entendre de votre part plus de propositions parce que pour l'instant, je suis un peu resté sur ma faim. A présent, écoutez M. LIME qui va vous parler. Par rapport à ce qu'on a pu lire et entendre, c'est important de l'écouter.

**M. Christophe LIME** : On nous dit aujourd'hui que c'est nous qui faisons le procès des entreprises mais les deux titres des articles de l'Est Républicain sont relativement clairs : «Palais des Sports : la vérité des prix», ce qui voudrait dire que la vérité des prix n'a jamais été donnée à l'intérieur des différents conseils municipaux et deuxième titre : «FOUSSERET n'a pas tout dit», ce qui veut dire que dès le départ on crée la suspicion sur M. le Maire, MM. les Adjoints et le personnel.

L'historique par rapport au montant : le dossier et tous les éléments que je vais vous apporter sont des éléments que vous pouvez vérifier dans les débats du Conseil Municipal. L'historique des travaux remonte au 10 mai 1999, date à laquelle le Conseil Municipal décide de restructurer le palais des sports. Dans le cadre de ce projet, un déplacement à Nancy sur une structure qui correspond à peu près à ce que nous voulons mettre en oeuvre à la Ville de Besançon est effectué et à cette époque, c'est un chef

d'entreprise qui affirme pouvoir faire cette rénovation à environ 40 MF TTC tous travaux confondus. Or c'est le même qui, aujourd'hui, dit ne pas pouvoir le faire pour environ 85 MF. C'est déjà un élément sur lequel on peut s'interroger. Dès cette époque-là, les services techniques de la ville attirent l'attention sur une possible sous-estimation des travaux pour pouvoir mener à bien ce projet. C'est la raison pour laquelle il est proposé aux différentes entreprises, étant donné qu'elles s'étaient engagées sur ce chiffre-là, un appel d'offres sur performances lancé avec un programme fonctionnel détaillé contenant l'ensemble des demandes de la Ville. Et c'est pour cela aussi que nous n'avons pas pris la proposition de passer par un architecte puisque les entreprises s'étaient engagées à pouvoir réaliser cette rénovation pour 40 MF TTC. Je rappelle le résultat de ce premier appel d'offres : 62,7 MF de travaux, ce qui amenait à un coût global de 84 MF pour un engagement de travaux de 40 MF TTC. L'opération est donc déclarée sans suite. Je tiens à préciser que les services techniques avaient eu raison, à cette époque-là, et avaient donné directement le chiffre approximatif de cette opération. Le Conseil Municipal du 13 décembre 1999 décide alors de lancer une procédure de concours d'architecture et d'ingénierie. Le Conseil Municipal du 28 février 2000 approuve le programme technique détaillé : capacité : 6 000 places, forme géographique : en arène, complément en assise sur gradins rétractables, condition d'homologation de la salle pour la pratique au niveau international de tous les sports, bâtiment classé X (sport) + L (spectacle), locaux vestiaires, locaux pour les deux clubs, rénovation de la salle annexe, estimant le coût des travaux à 95 MF. Résultat du choix du jury et là je me permets quand même de noter que M. RONDOT suspecte le jury d'avoir fait du favoritisme. Je tiens à préciser que la Ville est en train d'étudier la possibilité de porter plainte contre cette personne pour suspicion par rapport à un certain nombre de personnes composant ce jury. Je tiens tout particulièrement à donner le nom des gens qui en faisaient partie : pour la ville M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. REGNIER, M. ROIGNOT, M. HUMBERT, M. GRAPPIN, les personnalités compétentes : le Directeur Régional de Jeunesse et Sports, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général, le Président du District, et membres de droit du jury avec voix consultative, le Directeur Départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et M. le Trésorier Principal Municipal qui, a priori, sont suspectés d'avoir favorisé une entreprise. Le Conseil Municipal, dans l'avant-projet prévoit certes deux options qui sont l'espace brasserie et la salle de préparation physique généralisée qui ont été mises directement en options, c'est-à-dire que les chiffres qui sont sortis à l'issue de l'appel d'offres ne comportent pas ces deux options. Résultat estimé à 95 MF, la salle de préparation physique générale à 2,4 MF, l'aménagement de la cuisine en brasserie à 1,8 MF. Tous ces chiffres sont connus. Résultat de l'estimatif par rapport à ces différents projets : on arrive immédiatement à 101 MF de travaux TTC. A cette époque-là, la commission d'appel d'offres, réunie le 15 février 2001, estimant qu'il faut prendre en compte l'augmentation des prix des matières premières, le passage aux 35 heures, la reconstitution des marges d'entreprises, décide d'augmenter la possibilité financière de 7 MF et non pas comme l'annonce M. Albert RIVOLLAN, de 5,2 MF. A aucun moment, des prestations supplémentaires ne sont demandées. Donc, les divagations du patron de GTFC sur 21,3 MF, il faudra qu'il nous les explique, papiers à l'appui, qu'il nous montre les demandes des services techniques, pour pouvoir améliorer l'analyse au niveau de cet appel d'offres. Le retour a été celui que vous avez connu, la commission d'appel d'offres a donc déclaré ce deuxième appel d'offres infructueux.

A partir de là, désireux de mener à bien ce projet, nous avons étudié la possibilité d'enlever certaines prestations afin de pouvoir rentrer dans l'enveloppe prévue par le Conseil Municipal. Bien entendu, nous avons immédiatement enlevé les deux options, c'est-à-dire qu'à aucun moment, quand on parle de mobilier à l'intérieur de la brasserie, ce n'est même plus du mobilier à l'intérieur de la brasserie, parce que dans l'appel d'offres, il n'était même pas prévu de faire une brasserie. Ça veut dire que ce personnage-là ferait déjà bien de se renseigner sur le contenu de l'appel d'offres avant d'affirmer telle ou telle chose. Nous avons donc fait un certain nombre de nouvelles propositions au niveau des entreprises en prenant en compte l'ensemble des demandes faites par les architectes et les possibilités d'économies sur l'ensemble des prestations et le troisième appel d'offres a été lancé sur cette base. Le président de la commission d'appel d'offres vous a rappelé l'ensemble des résultats, de + 5 % à + 15 % selon les entreprises. Il était hors de question que nous dépassions l'enveloppe retenue pour ce projet. Bien

entendu, nous avons la possibilité de négocier. Nous avons les demandes qui nous ont été faites par GTFC pour amener à la négociation. Les 3/4 des demandes de GTFC avaient été prises en compte avant le troisième appel d'offres. La dernière, la plus importante, était la suppression de la possibilité de mettre en établissement type L, solution qui permettait certes de baisser le coût de façon relativement importante mais cette possibilité de négociation était totalement exclue parce que si nous excluons la configuration en L, nous aurions été en difficulté par rapport aux architectes qui avaient répondu sur un objectif bien précis et là nous nous mettions directement en irrégularité par rapport aux résultats de l'appel d'offres. Donc, je pense que l'ensemble des éléments avaient été donnés aux entreprises, les contacts sont suffisamment nombreux sur un certain nombre d'autres chantiers de la ville, et il leur a bien été précisé qu'il était hors de question pour nous d'aller au-delà de la limite financière fixée. Je crois qu'à force de tirer sur la corde, il arrive qu'elle casse et je suis tout à fait satisfait de pouvoir lutter encore aujourd'hui pour que les gens partent le plus tôt possible en retraite.

**M. LE MAIRE :** Je t'avoue que je n'ai pas bien compris la fin mais ce que Christophe LIME a voulu vous dire, c'est qu'à partir d'un prix connu par les entreprises de 120 MF, et malgré des prestations inférieures, on dépassait encore.

**M. Michel ROIGNOT :** Monsieur le Maire, je voudrais revenir très brièvement sur les propos d'incohérence et d'irresponsabilité qui ont été tenus tout à l'heure par M. POCHARD. J'ai entendu parler d'incohérence. Je voudrais dire deux choses : on n'a pas peur des marchés négociés, ce n'est pas tabou à la Ville et encore une fois c'est en opportunité et en toute responsabilité que la commission, sur ma proposition, a proposé au maire de ne pas négocier. Et je vais reparler d'incohérence et de responsabilité. C'est facile pour quelqu'un qui n'a aucune responsabilité, qui ne connaît pas le dossier, de taxer ceux qui ont étudié pendant deux longues heures ces affaires-là, d'incohérence et d'irresponsabilité, c'est très simple. Moi je regrette que de tels propos puissent être tenus publiquement alors que le dossier n'est pas connu par celui qui les profère.

Je remercie Christophe LIME d'avoir présenté l'historique, j'aurais pu le faire et je ne vais pas le recommencer parce que ça allongerait inutilement les débats. On voit bien où est la responsabilité, on voit bien où est l'incohérence dans tout cela. La responsabilité est bien du côté de la ville qui, commission après commission et avec ses services techniques, a suivi ce dossier, a essayé de le gérer au mieux, et n'a pu que constater au bout du bout et au bout du compte qu'il n'y avait plus rien à faire pour rester dans les enveloppes. Alors de grâce, marché négocié, oui, nous aurions pu le faire. Ce n'est pas quelque chose d'inconnu et nous savons bien que c'est possible mais nous avons estimé en opportunité et à l'unanimité encore une fois, ce n'est pas un simple débat fait d'une chiquenaude, qu'il n'y avait plus à négocier sur ce dossier.

**M. Jean ROSSELOT :** Après le déluge d'explications techniques de M. LIME, on ne se dit qu'une chose : finalement...

**M. LE MAIRE :** Vous me semblez KO !

**M. Jean ROSSELOT :** Non, pas KO mais triste, les bras ballants parce que ce n'est pas le sujet, le sujet politique...

**M. LE MAIRE :** Parce que vous, vous êtes dans le sujet ? Vous êtes vraiment incroyable !

**M. Jean ROSSELOT :** Non, mais le citoyen qui lit ce qu'il a lu hier, se dit quand même que, pour arriver à un tel degré d'exaspération de gens qu'on n'a pas l'habitude de connaître comme sortant facilement de leurs gonds, il y a quand même quelque chose de pourri dans le royaume de Jean-Louis FOUSSERET...

**M. LE MAIRE** : Est-ce que vous pouvez répéter ? Attendez, Monsieur ROSSELOT, je vous demande de répéter ce que vous venez de dire, je n'ai pas entendu.

**M. Jean ROSSELOT** : Il y a quelque chose qui ne va pas...

**M. LE MAIRE** : Monsieur ROSSELOT, ça fait deux fois ce soir que l'opposition emploie des termes comme ça, «racket» et «pourri», je ne suis pas pourri.

**M. Jean ROSSELOT** : Non, je n'ai pas voulu dire ça, pas du tout.

**M. LE MAIRE** : Alors n'employez pas ces termes Monsieur ROSSELOT. Vous vous honoreriez de ne pas les employer.

**M. Jean ROSSELOT** : Je n'ai pas du tout employé le mot «pourri» dans le sens... laissez-moi finir ma phrase...

**M. LE MAIRE** : Vous me faites penser à celui qui ne rencontre jamais personne.

**M. Jean ROSSELOT** : Je ne l'ai pas employé à mauvais dessein, je n'ai pas dit que vous étiez pourri, vous, évidemment. Mais je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans votre système de gouvernance, quand on lit ce qu'on lit et qu'on voit à quel degré d'exaspération les responsables qu'on connaît pour leur sérieux en arrivent, quels que soient, encore une fois les flots d'explications techniques de MM. LIME ou ROIGNOT. Alors vous nous dites, vous l'opposition, mais justement... on a du mal à se faire comprendre. On ne vous propose pas quelque chose de technique, une politique perd de sa noblesse parce qu'elle se technicise trop. On vous dit de faire un acte de foi, c'est-à-dire un acte politique dans l'intercommunalité. On vous dit, faites en sorte que le dossier soit transféré à la communauté d'agglomération...

**M. LE MAIRE** : Il y est déjà.

**M. Jean ROSSELOT** : Jean-Loup COLY dit : on attend de savoir ce que l'opposition propose comme lieu, où le ferait-elle dans le territoire ? Je réponds à cela très facilement : ouvrez déjà le débat au sein du conseil de la communauté d'agglomération, c'est ça le rôle qu'on attend du président de la communauté d'agglomération. Quand vous prenez les délégués communautaires un à un, ils vous disent qu'ils sont tous très ouverts à une éventualité mais ouvrez... ne nous dites pas qu'on n'a pas de propositions, qu'on ne sait pas où le mettre. On vous demande simplement et c'est ça la contre-proposition, ouvrez le débat au sein du conseil de la communauté d'agglomération. Juste un mot encore pour Eric ALAUZET : je disais tout à l'heure que c'était le dossier de tous les paradoxes. J'ai oublié d'en signaler un. On voit les Verts fustiger le stationnement en ville et accepter l'idée de continuer ad vitam aeternam de voir un tel «foutoir» à propos de stationnement lorsqu'il y a des manifestations sportives à cet endroit.

**M. LE MAIRE** : Monsieur ROSSELOT, vous n'avez pas compris que ce palais des sports devait être au contraire un exemple pour la desserte par les transports en commun. Je crois que vous devriez relire attentivement le PDU. Quant au dossier au niveau de l'agglomération, vous le savez très bien puisque vous suivez régulièrement les réunions de l'agglomération, nous en avons déjà parlé.

**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, j'espère qu'un jour on parlera de «racket» à ce sujet mais que ce sera à nouveau pour la Coupe Davis, pour calmer le jeu.

**M. LE MAIRE** : Vu sous cet angle-là, je suis d'accord avec vous.

**M. Pascal BONNET** : C'est un peu facile mais je voudrais, parce que j'accorde de l'importance aux mots, répondre à M. ROIGNOT. J'ai parlé d'incohérence, je n'ai pas entendu parler d'irresponsabilité, je crois que ce n'est pas la même chose et je ne pense pas qu'ici quelqu'un ait considéré que quelqu'un dans cette assemblée, n'était pas responsable. Par contre, l'incohérence elle est là. Elle n'est pas dans la décision de la commission d'appel d'offres, elle est dans le fait de dire à la fois, nous avons en commission d'appel d'offres considéré que c'était trop cher et qu'on aurait pu avoir des problèmes en Cour des Comptes, et d'être allé jusque là à ce troisième appel d'offres alors qu'on savait, d'après le premier et le deuxième qu'on arrivait à des chiffres conséquents. L'incohérence elle est là.

**M. LE MAIRE** : Très amicalement, vous n'avez pas écouté ce que disait M. LIME, je vous le redis très calmement une nouvelle fois. Le troisième appel d'offres prenait en compte, justement, des augmentations que nous avons détectées lors du second appel d'offres, c'est-à-dire que nous avons pris les prix du second appel d'offres auxquels nous avons encore rajouté une marge et dont nous avons déduit les prestations que vous a citées Christophe LIME et malgré tout cela, on était encore à 5,20 % au-dessus. Donc nous avons bien pris en compte les augmentations des entreprises, les prix donnés par celles-ci, l'augmentation du fer à béton, du m<sup>3</sup> de béton et celle due aux 35 heures, on parle toujours des 35 heures, etc. etc. Malgré tout cela, Monsieur BONNET, on dépassait encore de 5,30 % alors que tout le monde savait qu'au-delà de 120 millions, nous ne pouvions pas accepter. Malgré cela, on nous dit ensuite : eh bien effectivement il fallait négocier à 120. Or Michel ROIGNOT l'a très bien dit tout à l'heure, si l'on peut faire à 120 MF, pourquoi nous proposer à 126 MF ? Qu'on nous propose directement 120 ! Nous n'avons pas à entrer dans ce système de marchandage. Quand c'est mon argent personnel, Monsieur BONNET, je peux le gérer à ma façon. Mais ce que je gère, ce que nous gérons, c'est l'argent des Bisontins et j'estime que c'est avoir bien peu de respect des Bisontins et des efforts très importants que les uns et les autres font lorsqu'ils paient leur impôt que d'accepter cette procédure. Mais au moins il y aura une certaine pédagogie dans cette opération, c'est que désormais on saura, quoi qu'il en coûte, malgré les échéances électorales proches, parce que je ne suis quand même pas totalement idiot, on saura que le Maire tient la barre et qu'il la tient fermement, plus fermement encore si l'intérêt des Bisontins est en cause. Maintenant on saura que lorsqu'on peut réaliser un projet à 120 millions à Besançon, on ne le proposera pas à 126. On le proposera directement à 120 et là nous serons d'accord. Il y a quelque chose que je ne peux pas laisser passer. On me dit que j'accuse les entreprises, c'est faux. -Monsieur POCHARD vous n'avez pas la parole, vous avez épuisé votre temps de parole- je suis certainement un de ceux qui, ici, va le plus dans les entreprises, qui rencontre certainement le plus les chefs d'entreprises. Vous savez que je viens du monde de l'industrie et j'ai beaucoup de respect pour ce monde-là. Je sais qu'une entreprise, il faut qu'elle gagne de l'argent si elle veut investir, si elle veut embaucher, je n'ai jamais dit le contraire. Donc je n'accuse pas les entreprises de collusion, je respecte les entreprises, je respecte leurs dirigeants, qu'ils soient au MEDEF, au GIMM, à COBATI ou ailleurs, j'ai d'excellents rapports avec eux mais quand c'est nécessaire, eh bien effectivement je dis stop. J'ai ici, je vous la montrerai mais je ne veux pas rendre ce dossier public, une note sur un projet bisontin pour lequel une entreprise de la place nous demande en ajout de payer 15,4 millions de francs. Nous avons discuté, j'ai discuté pendant deux mois, trois mois, j'ai eu un bras de fer avec les entreprises que je ne citerai pas. Vous savez à combien j'ai signé ? A 3,4 millions de francs. C'est-à-dire que pour la ville, ma négociation et ma fermeté ont fait gagner 12 millions de francs à la ville, les chiffres je vous les montrerai en «off». Quand une entreprise vous propose un mémoire à 15,4 MF et qu'elle signe à 3,5 MF, on peut s'interroger. Et les documents je les ai là, je ne veux pas en parler publiquement mais je vous les montrerai quand vous voulez. J'estime que mon rôle à moi, maire de cette ville, Monsieur POCHARD, c'est de défendre avant tout les intérêts des Bisontins, tout en faisant en sorte que les entreprises gagnent de l'argent, parce que Monsieur POCHARD, l'argent que nous mettrons en moins sur le palais des sports, nous n'allons pas le mettre chez l'écureuil. Cet argent que nous n'allons pas dépenser, nous allons l'investir dans d'autres travaux, peut-être pour le Conservatoire, peut-être dans nos écoles, j'en reparlerai tout à l'heure, peut-être dans le PDU, peut-être dans la voirie. Nous n'avons pas une masse extensible, nous avons environ 150 millions par an à dépenser, je veux -Monsieur CHIRIER, ne vous en déplaise- que chaque centime d'euros soit

dépensé le plus utilement possible. Voilà. Et je continuerai à défendre comme cela, peut-être avec beaucoup de vigueur mais ce qui m'intéresse c'est bien sûr les débats de cette assemblée mais je sais par ailleurs ce que pensent les Bisontines et les Bisontins de notre décision par rapport au palais des sports. Jacques MARIOT qui est très impliqué dans cette affaire, pourrait vous le dire. Je vais aux matches de hand, de basket où je rencontre d'ailleurs un certain nombre d'entre vous, pas beaucoup, et j'explique notre position. Ce que les Bisontins veulent savoir, c'est si oui ou non ils auront un palais des sports ? Je leur réponds que oui mais qu'on veut le faire moins cher.

Mme WEINMAN nous a dit tout à l'heure : si vous ne pouvez pas vous payer une Rolls Royce, payez-vous une 607. Oui, Madame WEINMAN, vous dites la 506 moi je dis la 607, c'est un peu en avance, ou la 307, peu importe. Eh bien oui, nous ne voulons pas nous payer une Rolls Royce mais nous voulons effectivement une voiture ou une VelSatis puisque c'est une voiture d'avenir. Nous voulons effectivement un véhicule à la dimension de la capitale régionale, voilà ce que je voulais vous dire. Alors de grâce, arrêtez Monsieur POCHARD, je n'ai pas traité M. Alain RONDOT, pour qui j'ai le plus profond respect et que je connais d'ailleurs fort bien, de ce que vous avez dit, je n'ai jamais dit que les entreprises trichaient. Par contre, ce n'est pas moi qui ai mis en cause, effectivement, l'honnêteté d'un jury, d'une équipe d'architectes en disant «comme par hasard ce sont eux qui sont sortis», ce n'est pas moi qui ai dit cela, je tenais quand même à vous le faire remarquer. Je voudrais vous dire aussi que nous continuons à travailler sérieusement et sereinement et la barre est tenue. Vous savez, dans une ville si vous ne faites rien, on râle parce que rien ne bouge, rien ne change, mais si vous faites quelque chose, effectivement ça dérange peut-être les habitudes et on râle aussi contre vous. Alors j'ai pris le parti, peut-être à tort, de faire bouger les choses et j'assume.

**M. Pascal BONNET** : Heureusement que vous êtes maire parce que quelqu'un d'autre vous aurait coupé depuis longtemps.

**M. LE MAIRE** : Mais c'est moi qui dirige les débats, cela ne vous a pas échappé ?

**M. Pascal BONNET** : Oui, ce n'était plus un débat, c'était un monologue.

**M. LE MAIRE** : Je n'ai rien dit pendant le débat, vous m'autorisez quand même à répondre globalement à vos interventions. Je vous ai écouté avec intérêt.

**M. Pascal BONNET** : C'était peut-être un peu précocité par rapport... vous n'avez pas terminé de répondre et d'autres n'ont pas encore parlé.

**M. LE MAIRE** : Continuez.

**M. Pascal BONNET** : En plus, vous ne répondiez pas directement à ce que je disais. J'ai simplement entendu un rapport de 1 à 3 entre le début et maintenant, donc ce rapport de 1 à 3 étant ce qu'il est, on le savait avant, ce n'est pas ce qui a augmenté lors du troisième appel d'offres qui fait un rapport de 1 à 3, c'est tout. A partir de ce moment-là pourquoi y a-t-il eu un troisième appel d'offres ? Mais on ne va pas entrer dans des débats de cet ordre-là. Moi je voudrais aussi dire, parce que vous mettez en cause l'opposition, c'est un peu facile, qu'il y a quand même une cohérence chez nous, là encore, et un accord majeur sur ce projet et sur la plupart des projets de la ville, même si on n'est pas toujours d'accord sur tout, on est d'accord sur l'essentiel ici, ce qui n'est pas forcément le cas de la majorité. Aussi, je voudrais savoir, au-delà de ce que dit M. le Maire, qui n'écoute plus là maintenant, si l'ensemble de la majorité est d'accord avec lui sur ce qu'il propose parce que de toute façon vous n'avez pas proposé grand chose ce soir. Je ne sais pas d'ailleurs pourquoi on débat ce soir alors qu'on aurait pu le faire au précédent conseil puisque la Commission d'Appel d'Offres a déjà statué et qu'aujourd'hui on n'a rien à décider. On débat quand même depuis deux heures...

**M. LE MAIRE** : Je vais vous expliquer pourquoi on a débattu ce soir quand même.

**M. Pascal BONNET** : Je ne sais pas ce que vous proposez, vous allez peut-être nous le dire mais est-ce que vous êtes soutenu par l'ensemble de votre majorité ?

**M. LE MAIRE** : Je l'ai dit au début.

**M. Pascal BONNET** : Je suis arrivé en retard.

**M. LE MAIRE** : Mais vous arrivez en retard et vous me reprochez de ne rien dire, il faut arriver à l'heure Monsieur BONNET.

**M. Pascal BONNET** : Vous avez proposé, j'étais en retard, je n'ai peut-être pas entendu le début.

**M. LE MAIRE** : Effectivement, si vous n'étiez pas là, vous n'avez pas pu entendre !

**M. Pascal BONNET** : Ce que j'ai entendu c'était plutôt une diatribe qui n'avait pas grand chose à voir avec le sujet alors je ne pensais pas qu'il y avait eu des présentations de projets longues et charpentées, argumentées avant ou alors cela a été extrêmement rapide. Ce que je voudrais savoir, c'est si ce projet que je n'ai pas entendu est partagé par l'ensemble de la majorité.

**M. LE MAIRE** : M. FUSTER va vous répondre. Mais Pascal BONNET, qui à chaque fois vous inquiétez de cela, j'ai d'ailleurs lu un petit papier aujourd'hui très bien fait là auquel moi je ne vous renverrai pas, je vous réponds : occupez-vous de vos divergences, nous on s'occupe des nôtres mais vous verrez en fait qu'il n'y a pas beaucoup de divergences entre nous. Et la différence entre vous et nous, c'est que nous nos divergences on en parle en public, elles ne nous gênent pas et on les règle.

**Mme Catherine BALLOT** : C'était juste un complément sur le travail de la Commission d'Appel d'Offres dont je fais partie et donc en complément à ce qu'ont dit Michel ROIGNOT, Christophe LIME et M. le Maire. Il y a eu quand même aussi une autre proposition dont on n'a pas parlé tout à l'heure, c'est-à-dire que les entreprises ont eu le choix entre un Palais des Sports occupé tous les 15 jours par les clubs résidents et une solution d'un palais libre de toute occupation. Donc on aurait pu supposer que cette deuxième solution allait réduire et les délais et le coût. Or surprise ! Ce n'était pas du tout le cas, mêmes délais quasiment à un ou deux mois près et mêmes prix. Alors on peut quand même se demander comment sont fait les prix.

**M. Vincent FUSTER** : Je voudrais revenir sur quelques affirmations qui ont été faites par les uns et les autres surtout concernant l'ancienne équipe et l'ancienne politique sportive. Je voudrais commencer justement par M. CHIRIER qui a parlé de la dégradation du patrimoine et de la « faillite » du système. Je vous rappelle Monsieur CHIRIER qu'il y a des tranches annuelles de travaux à la Municipalité et que concernant le domaine sportif, ces tranches annuelles sont très importantes depuis de nombreuses années et je vous rappelle aussi et simplement que le Palais des Sports aujourd'hui ne répond pas aux normes actuelles de la pratique sportive de compétitions mais qu'on y pratique tout de même le sport dans de bonnes conditions. Par contre l'environnement n'est pas satisfaisant et c'est là-dessus qu'il faut qu'on fasse un travail important.

J'ai beaucoup entendu parlé de manque de politique sportive surtout à long terme. Je voudrais vous rappeler également que cette politique sportive a été mise en place depuis de nombreuses années et qu'elle concerne également les investissements mais c'est vrai que quelquefois nous sommes obligés de faire du court terme. Quand on a réagi par rapport au stade municipal, c'était un besoin vital. On avait une équipe qui était pratiquement en phase d'accession en division 2 et il était absolument incontournable de répondre à cette demande mais je vous répète également que le stade municipal comme le Palais des

Sports faisait partie des projets de l'ancienne équipe. Donc ce n'était pas non plus des choses qui tombaient du ciel brutalement, ça faisait partie des projets, ils ont simplement été un peu avancés, premier point.

Le deuxième point Madame WEINMAN concernant l'appel d'offres sur performances, vous nous avez rappelé qu'une entreprise nous avait proposé effectivement la solution en U à 4 500 places mais vous savez très bien que dans une commission d'appel d'offres sur performances on n'a pas le droit d'accepter des variantes et à notre grand regret, on ne pouvait pas légalement accepter cette variante de 4 500 places. Donc il ne faut pas nous le reprocher aujourd'hui, c'était une solution qui était effectivement intéressante et qui rentrait dans les incidences financières mais malheureusement on n'avait pas le droit de l'accepter.

Madame BRANGET, vous avez parlé d'un projet rapiécé, dans le domaine des noms ce n'est pas mal aussi cela. Je voudrais vous rappeler simplement que les deux solutions qui ont été proposées par M. le Maire étaient des solutions que nous avons beaucoup étudiées en commission des sports précédente, 4 500 places avec une forme en U et puis la rénovation stricto sensu du Palais des Sports. Cela a fait l'objet avec les services techniques d'un travail très important, vous avez les dossiers à votre disposition, donc ne dites pas aujourd'hui que ça fait partie des projets rapiécés sans savoir le travail de la précédente équipe. Il ne faut pas non plus accuser les gens sans connaître les dossiers. Ce dossier du Palais des Sports, nous y avons beaucoup travaillé et je peux vous dire que nous avons des alternatives, trois alternatives sur place : la rénovation pure et simple, 4 500 places en U, 6 000 places et une possibilité également de le faire à l'extérieur. Nous avons étudié toutes ces solutions, nous avons retenu politiquement la décision de faire un Palais des Sports de 6 000 places, après les incidences financières vous ont été expliquées mais ne nous parlez pas de rapiécé, de décision à l'emporte-pièce, non il y a eu une volonté politique de travailler sur ce dossier avec nos services.

Et pour répondre à une affirmation de votre part, je serais curieux de connaître le résultat de votre tour de France des Palais des Sports parce que croyez-moi dans le tour de France des Palais des Sports, vous aurez du mal à battre l'ancien adjoint et le nouveau, et vous aurez encore plus de mal à battre nos services parce que je peux vous dire qu'on en a visité quelques-uns et j'aimerais bien que nous puissions comparer nos expériences, Madame, parce que dans ce domaine je serais très étonné que vous nous appreniez beaucoup de nouveau. Sachez que nous l'avons fait bien avant vous et dans le détail. D'ailleurs vous nous avez cité un exemple bien choisi mais que nous connaissons par coeur et j'attends d'autres exemples, Madame.

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, je vous passe volontiers la parole même si vous avez déjà parlé deux fois pour effectivement nous faire part des résultats de votre tour de France. Qu'avez-vous vu comme Palais des Sports ?

**M. Vincent FUSTER :** C'est ce que je proposais.

**Mme Françoise BRANGET :** Je ne dirai pas que je suis allée visiter sur place (réactions).

**M. Vincent FUSTER :** Vous l'avez dit, Madame.

**Mme Françoise BRANGET :** Non, j'ai dit que j'ai fait le tour de France des projets des Palais des Sports. J'ai des dossiers sur plusieurs Palais des Sports en France, c'est ça que je voulais dire. Effectivement je ne me suis pas rendue sur place mais je ne pense pas que vous non plus. Je ne suis que dans l'opposition, on ne m'emmène pas pour un déplacement.

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, avant de repasser la parole à Vincent FUSTER, je voulais cette précision. Donc vous nous avez dit que vous aviez fait le tour des Palais des Sports mais c'est par là pensée.

**Mme Françoise BRANGET :** Par les dossiers, je vous ai dit.

**M. LE MAIRE :** C'est une précision qui s'imposait quand même parce que sans quoi vous auriez pu nous faire état de vos remarques et elles auraient été certainement prises en compte.

**Mme Françoise BRANGET :** J'ai différents dossiers sur certains Palais des Sports.

**M. LE MAIRE :** Il y a Internet aussi.

**M. Vincent FUSTER :** Concernant la remarque de Mme CASENOVE sur le fait qu'on fasse à la fois sport et spectacle, c'est vrai qu'il y a un coût qui n'est pas négligeable mais je voudrais quand même rappeler que le Palais des Sports doit permettre une certaine polyvalence dans le sport d'une part et nous avons souhaité le spectacle d'autre part. Je voudrais aussi vous faire remarquer qu'au niveau du fonctionnement ensuite, ce n'est quand même pas inintéressant sur le plan financier que de pouvoir accueillir des spectacles qui ramènent, eux, de l'argent au niveau de la location du Palais des Sports.

Un mot sur l'emplacement du Palais des Sports, je crois que Jean-Loup COLY vous a donné tous les arguments que nous pouvons évoquer mais moi je voudrais revenir sur le fonctionnement. Je crois qu'il n'est pas raisonnable, vous avez tous parlé en préambule de notre projet, pour certains, pharaonique ou je ne sais comment dire, je crois qu'il n'est pas raisonnable aujourd'hui de dire qu'à Besançon et dans son agglomération on puisse avoir deux Palais des Sports. Ça n'est vraiment pas raisonnable, on ne peut pas se permettre d'avoir un Palais des Sports quel qu'il soit, 4 500 ou 6 000 places et un autre à côté de 3 000 places que nous aurions rénové. Je crois qu'il ne faut pas faire croire cela aux citoyens bisontins ni aux sportifs bisontins. Ce n'est pas là la demande des sportifs bisontins et je ne vois pas pourquoi nous, nous porterions une demande qui n'est pas celle des utilisateurs. Alors ça ce n'est vraiment pas raisonnable, j'insiste lourdement, personne aujourd'hui ne nous demande deux Palais des Sports, personne, pas les Bisontins bien sûr mais pas les sportifs non plus. Et je voudrais vous rappeler que dans le précédent mandat alors qu'on n'avait pas de politique sportive, vous l'avez dit, on a quand même construit un gymnase aux Montboucons qui contient 1 000 spectateurs et qui répond parfaitement aux besoins des sportifs qui n'ont pas besoin du Palais des Sports. Donc ne nous dites surtout pas que nous devons conserver deux Palais des Sports, c'est une affirmation gratuite et c'est une affirmation dangereuse. Il ne faut pas faire courir cela dans l'esprit des gens, ce n'est absolument pas un besoin.

Et deux derniers points : si je puis me permettre, Monsieur ROSSELOT, sur le stade Bonnal, le maître d'ouvrage c'est le DUPM.

**M. Jean ROSSELOT :** C'est pareil.

**M. Vincent FUSTER :** Non, ce n'est pas pareil. Monsieur ROSSELOT ça n'est pas pareil, ici il n'existait rien à cette époque-là.

**M. Jean ROSSELOT :** Bien sûr que si, il y avait le District.

**M. Vincent FUSTER :** Le District pour porter le Palais des Sports ! (réactions). On va continuer dans ce domaine, là on est bien parti !

**M. LE MAIRE :** Il faut rester sérieux.

**M. Vincent FUSTER :** Je vais continuer. Vous ne pouvez pas comparer le District du Grand Besançon et le District du Pays de Montbéliard, ce n'est pas sérieux.

**M. LE MAIRE :** Il n'avait pas la compétence, Monsieur ROSSELOT.

**M. Jean ROSSELOT :** Il fallait la prendre.

**M. Vincent FUSTER :** (Réactions). Je vais continuer. Est-ce que vous me permettez de continuer à parler, je vous ai écouté religieusement depuis bientôt deux heures, je trouve que vous ne me rendez pas beaucoup la pareille. Donc sur le plan du stade Bonnal, vous avez parlé de cette merveilleuse construction, maîtrise d'ouvrage DUPM, vous avez parlé des subventions extraordinaires obtenues auprès des autres collectivités, c'est bien cela ? Alors je vais vous parler uniquement du Conseil Général. La merveilleuse subvention du Conseil Général, c'est la même que pour le Palais des Sports, mais, et vous le savez très bien Monsieur ROSSELOT donc je ne vais que l'annoncer à tout le monde, la différence c'est qu'il y a une taxe d'écrêtement à laquelle nous n'avons pas droit et à laquelle a droit Montbéliard, ce qui permet au District Urbain de Montbéliard de bénéficier de la manne de 60 et quelque millions, ce qui fait une subvention totale d'une centaine de millions de francs -non, ne m'interrompez pas s'il vous plaît- moi je ne fais que dire des vérités et personne ne peut contredire celle-là, c'est dans tous les rapports du Conseil Général. On est d'accord ? Donc voilà, ça n'a rien à voir, on compare des choses qui ne sont pas comparables.

Concernant l'affirmation de construire le Palais des Sports à la Malcombe, ça a peut-être été dit, ça a peut-être été évoqué mais certainement pas dans la bouche de l'ancien adjoint aux sports. Moi j'ai toujours été un des fervents défenseurs du maintien du Palais des Sports sur le site actuel. Tous les sportifs de haut niveau, de moins bon niveau qui viennent à Besançon reconnaissent la qualité exceptionnelle de ce site, reconnaissent la chance qu'a la Ville de Besançon de disposer dans un même périmètre d'un Palais des Sports, d'un stade, d'une piscine, de courts de tennis, du CIS, du pôle sportif, du stade, je répète ce qu'a dit Jean-Loup COLY mais je crois que ce n'est pas compris, donc je le répète de nouveau mais c'est reconnu dans toute la France. Je ne comprends pas que jamais les Bisontins ne veulent reconnaître ce que les autres reconnaissent à l'extérieur, c'est vraiment spécialement bisontin. Voilà, je ne voudrais donc pas en rajouter plus. Sur le stationnement quand même, puisque cela a été évoqué, on a fait faire des études d'impact autour du Palais des Sports, sérieuses, des études d'impact extérieures, 3 200 places de stationnement dans un rayon de 10 minutes à pied autour du Palais des Sports, 3 200 places. C'est bien largement suffisant pour la pratique ; vous n'empêcherez jamais des gens de se mettre sur le trottoir mais par contre nous pouvons répondre à la demande.

Pour conclure, je pense que la proposition alternative du Maire, qui n'est pas une proposition rapiécée, mais une proposition sur laquelle on avait déjà travaillé, et je le dis pour M. BONNET, un Palais des Sports de 4 500 places en U première alternative, la réfection complète du Palais des Sports actuel pour le remettre aux normes aujourd'hui demandées pour faire de la pratique de haut niveau, me paraît une solution alternative intéressante sur laquelle on devrait je crois arriver pratiquement à se mettre d'accord. Merci.

**M. LE MAIRE :** Je te remercie, Vincent, tu connais bien ce dossier car tu as beaucoup travaillé dessus et je crois que c'est important que tu redises tout cela. Jean-Loup qui le connaît bien aussi, pour conclure.

**M. Jean-Loup COLY :** Au début de mon intervention, j'avais dit que j'essayais de faire un peu de la prévention et je trouve que finalement ce n'était pas inutile parce qu'en fait vous n'avez pas apporté de proposition alternative à celle que le Maire a présentée d'une part et vous n'avez pas de manière sérieuse contesté la restructuration-extension sur site. Vous ne l'avez pas fait de manière sérieuse et vous l'avez d'ailleurs fait mezza voce finalement beaucoup plus qu'avant, donc je trouve que les choses avancent

finalement dans le bon sens. Sur le partenariat, bien entendu que nous allons associer nos partenaires à la réflexion : la Communauté d'Agglomération, le Conseil Régional, le Conseil Général, on a oublié l'Etat tout à l'heure dans le tour de table financier possible, je crois qu'effectivement on va associer nos partenaires. Je voudrais dire à Jean ROSSELOT qui nous parlait tout à l'heure des relations entre le Conseil Régional et la Ville sur les dossiers sportifs, que les choses vont dans le bon sens Monsieur ROSSELOT, donc ne faites pas parler le Président HUMBERT qui n'est pas là aujourd'hui sur ces sujets. Vous verrez dans la suite du programme d'aujourd'hui, qui est d'ailleurs copieux, que les choses vont dans le bon sens en ce qui concerne les relations entre le Conseil Régional et la Ville sur les dossiers sportifs. Donc moi je pense qu'effectivement nos partenaires doivent être associés à notre réflexion et doivent s'engager à nos côtés car c'est un équipement d'intérêt régional, bien entendu. Et c'est pour ça que la comparaison avec Châlon-sur-Saône m'a fait tout à l'heure vraiment réagir. La problématique du sport à Besançon et du palais des sports notamment ne peut absolument pas se comparer avec la situation de Châlon-sur-Saône. Enfin, il faut être sérieux ! D'un côté il y a une ville de taille moyenne qui a un sport dominant, outrageusement, Châlon-sur-Saône, c'est le basket, c'est son équipe de basket, vraiment c'est ça le problème de Châlon-sur-Saône. Donc ils ont fait une salle de basket pour un grand club professionnel de basket de haut niveau. Ils avaient cette commande-là, ils ont fait ça et cela donne ce qu'ils ont avec le prix que ça coûte, etc. Nous, ce n'est pas cela qu'on veut. Nous, ce qu'on fait c'est un palais des sports pour la capitale régionale, pour notre équipe de basket, bien sûr, pour notre équipe de hand qui est Championne de France, qui joue la Coupe d'Europe, pour notre équipe de hand masculine qui peut-être un jour montera en 1<sup>ère</sup> Division, pour l'organisation de grandes manifestations sportives, M. BONNET souhaite que la Coupe Davis vienne, est-ce que la Coupe Davis pourrait être organisée à Châlon-sur-Saône ? Bien sûr que non, soyons sérieux. Nous faisons un palais des sports, nous ne faisons pas une salle de basket pour une équipe professionnelle, point à la ligne. Ce sont deux projets totalement différents. Donc Madame BRANGET, dans votre tour de France, faites attention à ne pas vous arrêter à des cases qui ne sont pas dans le parcours, qui sont hors sujet. Et il y a un deuxième tour de France que vous pourriez faire mais ça, je vous enverrai les dossiers, c'est le tour de France des cahiers des charges, les cahiers des charges pour les grandes manifestations sportives. Je vous promets que la prochaine fois que j'en ai un entre les mains et cela m'arrive car on nous fait souvent des propositions, je vous l'envoie, parce que vous verrez que la situation du palais des sports, là où il est, avec tous les équipements proches, c'est idéal. Donc je voulais réinsister là-dessus, vous avez beaucoup parlé du passé, des appels d'offres précédents, etc., etc. vous n'avez pas fait de propositions d'avenir, vous n'avez pas fait de propositions alternatives à celle que le Maire a présentée, vous avez reculé sur l'idée d'un palais des sports en périphérie, et je voulais vous rassurer sur notre partenariat, car nous allons travailler aussi avec nos partenaires financiers.

**M. Bernard LAMBERT :** Monsieur le Maire, on ne recule pas sur un projet d'agglomération. Je crois que si vous voulez faire preuve de courage et de lucidité, il faut prendre ce soir la décision de fermer le dossier au niveau de la Ville de Besançon et de le confier à l'agglomération pour qu'il puisse y avoir un véritable débat sur les besoins spectacle - sport avec des équipements adéquats. Et Monsieur le Maire, encore une fois cette recommandation que nous vous donnons amicalement est aussi pour bien tenir la barre comme vous le suggériez tout à l'heure, écoutez de temps à autre votre opposition. Nous vous avons fait des recommandations pour la consultation quand il s'est agi de donner la parole aux Bisontins pour les gares TGV, vous avez perdu au Tribunal Administratif, la Ville a perdu 350 000 F, arrêtez Monsieur le Maire encore ces erreurs qui vont coûter cher à la Ville.

**M. LE MAIRE :** Je vous remercie pour ce débat. Ah, écoutez Monsieur RENOUD-GRAPPIN, mais vous aurez votre nom dans le journal quand même demain. Qui n'a pas parlé pour avoir son nom dans le journal demain ? Monsieur RENOUD-GRAPPIN, dépêchez-vous parce qu'après les journalistes vont partir !

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : Justement, il y en a certains qui sont partis mais ça ne m'empêche pas de dire ce que je pense.

**M. LE MAIRE** : Il y en a d'autres qui sont restés aussi.

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : Je voudrais juste remettre deux ou trois petites choses d'aplomb parce que je ne voudrais pas qu'il y ait de doutes quant à la position de l'opposition sur l'avis qui a été donné par la commission d'appel d'offres. On n'a pas du tout critiqué cette position de la commission d'appel d'offres, on n'a jamais remis en cause quoi que ce soit. Non, parce que j'ai l'impression qu'il émane de la part de certains comme une idée de soupçon alors que loin de là nos pensées, d'autant plus que la commission d'appel d'offres, on l'a constaté, elle a fait exactement ce qu'elle a voulu. On n'a pas beaucoup parlé jusqu'à présent de la troisième consultation, mais autant pour les deux premières consultations on a été favorable parce qu'il s'agissait pour le handball, de rénover le palais des sports avec des prix tout à fait raisonnables, autant je rappelle que la troisième proposition nous n'y avons pas été favorables. Je réponds en même temps à M. COLY qui dit tout et n'importe quoi et son contraire car quand je l'entends dire que nous ne contestons pas du tout l'emplacement par exemple du palais des sports, il faut rappeler que justement nous avons été défavorables au troisième appel d'offres en proposant un moratoire, car à partir de ce prix-là on pouvait commencer à faire du neuf. On a également dit qu'on n'était pas obligé de le faire sur place puisque contrairement à ce que dit M. FUSTER, nous estimons qu'il n'y a pas les 3 200 places dans le quartier. Si vous y allez ce soir vous n'en compterez pas 3 200 ; si vous en avez 500 de libres, ce sera bien le maximum, parce qu'il ne faut pas oublier qu'il y a des gens du quartier qui se garent aussi dans la rue. Et depuis le début, nous avons été défavorables sur ce point. A partir de ce troisième passage en appel d'offres, nous avons dit également qu'il était temps de réfléchir à une nouvelle proposition et d'en parler à l'agglomération. M. le Maire disait tout à l'heure : je sais ce que pensent les Bisontins, eh bien je crois que les Bisontins, aujourd'hui, ils pensent qu'un projet de palais des sports ce n'est pas un projet fait pour les 120 000 Bisontins, c'est un projet qui est fait pour l'agglomération. Et il me semble que toutes les personnes sensées ici doivent bien penser que ce projet n'est pas fait que pour nous, il est fait pour tout le monde.

**M. LE MAIRE** : Personne ne vous a dit le contraire.

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : Je tiens à le préciser parce qu'en conclusion on a une position qui ferait penser en fait exactement le contraire de ce qu'on pense véritablement. Donc il est temps de corriger. Et quand vous nous dites qu'il n'y a pas de contestation ni de proposition, on vous a même dit qu'il n'était pas nécessaire que ce projet soit fait dans Besançon...

**M. LE MAIRE** : Mais enfin je crois que ce que les Bisontins...

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : ... j'ai juste une petite réflexion pour M. ALAUZET. M. ALAUZET a dit que durant le mandat précédent, nous n'étions pas opposés à grand chose. Eh bien il me semble qu'il y a quand même pas mal de projets sur lesquels nous nous sommes opposés...

**M. LE MAIRE** : On n'en est plus au mandat précédent Monsieur RENOUD-GRAPPIN.

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : Il y en a certains auxquels nous nous sommes opposés fermement et d'autres où nous nous sommes abstenus. Mais je voudrais rappeler que sur les 3 600 et quelque textes qui ont été votés ici par cette assemblée, pas une seule fois la Municipalité précédente n'a admis de faire un pas vers l'opposition pour obtenir un consensus de tous les Bisontins.

**M. LE MAIRE** : Le maire précédent avait aussi mauvais caractère que moi, c'est ça ?

**M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN** : Je ne parle pas du maire précédent, il n'est pas là pour se défendre.

**M. LE MAIRE** : J'espère que nous ferons des progrès tous ensemble mais je pense surtout que ce que vont retenir les Bisontins de ce débat c'est qu'il a été très politique et je le regrette. J'aurais aimé qu'au-delà des critiques légitimes qu'on pouvait attendre, c'est normal, nous sommes ici dans une enceinte où chacun a des opinions politiques et doit s'exprimer, mais je pensais très clairement que nous aurions pu être beaucoup plus constructifs.

Vous n'imaginez quand même pas que le Maire de Besançon, qui est aussi président de la communauté d'agglomération, n'a pas pensé à l'agglomération. Nous y avons pensé, nous l'avons prévu aussi dans le financement et nous avons donc déjà décidé, par rapport à ce nouveau projet, que nous allions renforcer encore les contacts avec la communauté d'agglomération pour travailler ensemble, avec la commission qui s'occupe des équipements culturels et sportifs, bien sûr. Il est évident que ce projet-là est aussi un projet d'agglomération mais il est aussi évident parce que vous êtes tous des conseillers communautaires, que vous savez très bien qu'actuellement à l'agglomération, qui a comme revenu la Taxe Professionnelle Unifiée, la TPU, il y a deux objectifs prioritaires qui ont été rappelés lors des orientations budgétaires, ce sont les transports avec la mise en place d'un réseau de transport dans toute l'agglomération, la mise en place du PDU et le développement économique, parce que ce qui fait vivre l'agglomération, le carburant pour la machine agglomération, vous le savez bien, c'est les entreprises et c'est là-dessus que l'agglomération veut mettre des moyens. Vous n'imaginez pas un seul instant que l'agglomération va pouvoir investir 10 millions ou 15 millions d'euros pour un projet de palais des sports. D'abord encore faudrait-il, je me permets de vous le rappeler, que l'agglomération ait défini ce que voulait dire l'intérêt communautaire en matière d'équipement culturel et sportif, ce qui pour l'instant reste à faire. Alors à l'agglomération, avec nos collègues DEPIERRE et PRALON et les membres de la commission, nous allons continuer à travailler pour faire en sorte qu'il y ait une réflexion globale. Et je crois qu'il faut quand même avoir un sacré culot pour dire qu'il n'y a pas de politique sportive à Besançon. Lors du dernier mandat, on n'a pas fait grand chose, on a fait simplement la piscine La Fayette, c'était 72 MF et, avec l'équipement piscine - patinoire, nous avons un des plus beaux équipements de France, alors arrêtons de dire que la Ville de Besançon et son précédent maire n'ont rien fait en matière de politique sportive. Nous avons, et c'est Vincent FUSTER qui l'a fait, mis en place une politique de contrats d'objectifs qui est reconnue dans la France entière, même si quelquefois elle pose en termes d'application quelques soucis, mais elle a le mérite d'exister et elle est juste. Nous avons tellement peu de politique sportive que -et c'est intégré dans le budget dont nous allons parler dans quelques instants- nous avons encore revalorisé de 5 % les contrats d'objectifs pour le sport collectif de haut niveau, de 10 % pour le sport individuel de haut niveau et de 15 % pour le sport amateur. Alors oser dire que la Ville n'a pas de politique sportive, quand même à mon sens, c'est aller un peu loin. Même si vous n'avez peut-être pas voulu les entendre, nous vous avons fait un certain nombre de propositions, beaucoup d'entre vous les ont entendues, et même si je regrette qu'on n'ait pas pu aller plus loin, il y a des pistes sérieuses. Les échéances électorales seront passées dans deux - trois mois. On aura au moins trois ans pour travailler sereinement et j'espère qu'alors nous pourrions nous mettre d'accord sur un projet parce que pour aller discuter à l'agglomération, Mesdames Messieurs de l'opposition, nous serions beaucoup plus forts si nous étions tous d'accord là-dessus afin d'éviter qu'au conseil d'agglomération on retrouve, comme c'est trop souvent le cas, une lutte entre les Bisontins. Mettons-nous d'accord. Et les habitants de l'agglomération veulent aussi qu'il y ait un palais des sports ici, bien sûr qu'ils le veulent ! Et l'un des axes essentiels de toutes nos politiques, j'en reparlerai tout à l'heure, c'est de faire en sorte qu'effectivement les politiques que nous allons développer s'intègrent au niveau des politiques de l'agglomération, bien sûr. Alors nous allons le faire et vous savez d'ailleurs bien que c'est en passe d'être fait. Il n'y a pas de vote sur ce point, le débat est donc clos».

Dont acte.

*Visa préfectoral du 12 avril 2002.*